

**ACTION LOGEMENT SERVICES**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2018)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
Grand Hôtel Dieu  
3, Cour du Midi  
CS 30 259  
69287 Lyon Cedex 02

**KPMG SA**  
Tour EQHO  
2, avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense cedex

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2018)**

**Action Logement Services**  
19/21 quai d'Austerlitz  
75013 Paris

A l'Associée unique,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Action Logement Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### ***Dépréciations des prêts consentis aux personnes physiques***

La note « 3.3.1. Dépréciation des opérations avec la clientèle » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux dépréciations des prêts consentis aux personnes physiques.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

#### ***Provisions pour risques liés aux dispositifs de garantie***

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés aux dispositifs de garantie, dont l'estimation a été réalisée par un actuaire indépendant, tel que décrit en note « 4/ Fonds de garantie » de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur :

- une prise de connaissance et appréciation des approches retenues par votre société pour procéder à leur estimation,
- une appréciation des procédures de suivi et de contrôle des données sous-jacentes et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, incluant une revue de la sensibilité des provisions à ces hypothèses.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations et du caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

#### ***Provisions pour passifs sociaux***

Votre société constitue des provisions pour couvrir ses engagements sociaux. Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les hypothèses et paramètres retenus et nous avons vérifié le caractère approprié de l'information fournie dans la note « 3.3.3 Passifs sociaux » de l'annexe.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

**Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

**Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et Paris La Défense, le 12 juin 2019

Les commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

**KPMG SA**

Elisabeth L'hermite

Erik Boulois



# Comptes sociaux

au 31 décembre 2018







**Nom de l'organisme :** Action Logement Services.....

**Forme juridique** Société par actions simplifiée (société à associé unique)  
au capital de 20.000.000 d'euros

**Adresse :** 19/21 quai d'Austerlitz – 75013 PARIS

**Numéro SIREN :** 824 541 148 R.C.S. PARIS .....

**Code APE :** 8412Z.....

**Numéro ANCOLS :** 75 0010 35 82 .....

**Comptes annuels de l'exercice 2018 clos le 31 décembre 2018**

## SOMMAIRE

### Comptes au 31/12/2018

Comptes d'actif	Actif	Page 6
Comptes de passif	Passif	Page 7
Compte de résultat	Résultat	Pages 8 et 9
Hors-bilan	Hors-bilan	Pages 10 et 11
1/ Faits marquants	-	Pages 12 à 16
2/ Événements postérieurs à l'exercice	-	Page 17
3/ Principes, règles et méthodes comptables	-	Pages 18 à 21
4/ Fonds de garantie	-	Pages 22 à 33
5/ Autres informations	-	Pages 34 et 35

### Informations sur les postes du bilan

#### **ACTIF**

Créances sur des établissements de crédit	Note 1	Page 36
Opérations avec la clientèle	Note 2	Page 37
Parts dans les entreprises liées	Note 3	Page 38
Immobilisations	Note 4	Page 39
Autres actifs	Note 5	Page 40
Amortissements et dépréciations	Note 6	Page 41

#### **PASSIF**

Dettes envers les établissements de crédit	Note 7	Page 42
Dettes envers la clientèle	Note 8	Page 43
Autres passifs	Note 9	Page 44
Provisions	Note 10	Page 45
Capitaux propres	Note 11	Page 46

● **Informations détaillées sur les postes du compte de résultat**

Fonds reçus sous forme de subvention	Note 12	Page 47
Subventions versées	Note 13	Page 48
Intérêts et produits assimilés	Note 14	Page 49
Intérêts et charges assimilés	Note 15	Page 50
Autres produits d'exploitation bancaire	Note 16	Page 51
Charges générales d'exploitation	Note 17	Page 52
Coût du risque	Note 18	Page 53
± Gains ou pertes sur actifs immobilisés	Note 19	Page 54
Résultat exceptionnel	Note 20	Page 55

● **Compte de résultat SIEG et Hors SIEG**

Compte de résultat	Résultat	Pages 56 et 57
--------------------	----------	----------------

● **Informations sur les postes du hors-bilan**

Engagements donnés	Note 21	Pages 58 et 59
Engagements reçus	Note 22	Page 60

● **Autres informations**

Suivi des droits de réservations	-	Pages 61 et 62
Echéancier Actif / Passif	Note 23	Pages 63 à 66

● **Annexe sur le fonds de garantie**

Comptes d'actif	Actif	Page 68
Comptes de passif	Passif	Page 69
Compte de résultat	Résultat	Pages 70 et 71
Hors-bilan	Hors-bilan	Page 72

## Bilan

## ACTIF

(en euros)

	Notes	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Caisse, banques centrales, CCP						417,28	417,28	31 618,66
Créances sur des établissements de crédit et assimilés	1	2 841 413 923,73	353 097 774,54	161 932 963,80	479 287 346,74	175 920 929,32	4 011 652 938,13	3 615 302 397,56
Opérations avec la clientèle	2	16 095 328 168,90	212 879 547,71	45 196 814,59	155 042 663,96	2 672 944,97	16 511 120 140,13	16 730 302 313,19
Créances sur l'État, collectivités locales ou agences de l'État		3 990 850 888,38	212 879 547,71	45 196 814,59	88 400 292,94	376 999,53	4 337 704 543,15	4 832 268 176,96
Prêts à personnes physiques		12 104 477 280,52			66 642 371,02	2 295 945,44	12 173 415 596,98	11 898 034 136,23
Prêts à personnes morales								
Obligations et autres titres à revenu fixe								
Actions et autres titres à revenus variables								
Participations et autres titres détenus à long terme								
Parts dans les entreprises liées	3	70 726,00			10 898 717,63	76 742 079,24	87 711 522,87	87 711 522,87
Immobilisations incorporelles	4					33 422 073,85	33 422 073,85	30 727 001,66
Immobilisations corporelles	4					58 488 318,92	58 488 318,92	51 206 631,37
Autres actifs		623 771 397,70	20 370 703,43	64 365,11	1 114 848,39	46 826 229,40	692 147 544,03	352 596 902,03
Compte de liaison créances entre fonds								
Autres actifs	5	623 771 397,70	20 370 703,43	64 365,11	1 114 848,39	46 826 229,40	692 147 544,03	352 596 902,03
Comptes de régularisation								
<b>Brut</b>		19 560 584 216,33	586 348 025,68	207 194 143,50	646 343 576,72	394 072 992,98	21 394 542 955,21	20 867 878 387,34
<b>Total de l'actif</b>	6	-403 684 356,18	-185 482 312,46	-112 057,31	-7 352 268,03	-67 260 016,54	-663 891 010,52	-735 344 680,60
<b>Net</b>		19 156 899 860,15	400 865 713,22	207 082 086,19	638 991 308,69	326 812 976,44	20 730 651 944,69	20 132 533 706,74

## Bilan

## PASSIF

(en euros)

	Notes	Fonds PECC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Banques centrales, CCP								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	Z	1 261 584 692,89					1 261 584 692,89	1 385 391 894,02
Opérations avec la clientèle	8	5 446 020 286,84		461 271,08	201 639 872,89		5 648 121 430,81	5 372 802 672,20
Dettes à l'État, collectivités locales ou agences de l'État		196 000 000,00					196 000 000,00	180 000 000,00
Dettes à personnes physiques		92 139 725,57		461 271,08	5 561,00		92 606 557,65	102 554 876,56
Dettes à personnes morales		5 157 880 561,27		201 634 311,89			5 359 514 873,16	5 090 247 795,64
Dettes représentées par un titre								
Autres passifs		4 141 534,31	1 591 781,67	6 299,88	159 213,45	105 461 258,63	111 360 087,94	94 473 304,32
Compte de liaison dettes entre fonds								
Autres passifs	9	4 141 534,31	1 591 781,67	6 299,88	159 213,45	105 461 258,63	111 360 087,94	94 473 304,32
Comptes de régularisation								
Provisions	10	1 306 882,84	107 061 249,99			75 753 027,97	184 121 160,80	192 022 215,66
Capitaux propres	11	12 443 846 463,27	292 212 681,56	206 614 515,23	437 192 222,35	145 598 689,84	13 525 464 572,25	13 087 843 620,54
Capital souscrit		20 000 000,00					20 000 000,00	20 000 000,00
Primes d'émission								8 023 384,71
Réserves		11 870 064 042,33	370 559 270,14	199 535 478,20	530 403 806,01	145 517 221,63	13 116 079 818,31	12 811 693 833,61
Écart de réévaluation								
Provisions réglementées et subventions								
Report à nouveau (±)			-48 275 716,30				-48 275 716,30	39 518,43
Résultat de l'exercice (±)		553 782 420,94	-30 070 872,28	7 079 037,03	-93 211 583,66	81 468,21	437 660 470,24	248 086 883,79
<b>Total du passif</b>		<b>19 156 899 860,15</b>	<b>400 865 713,22</b>	<b>207 082 086,19</b>	<b>638 991 308,69</b>	<b>326 812 976,44</b>	<b>20 730 651 944,69</b>	<b>20 132 533 706,74</b>

## Compte de résultat

		(en euros)					Total au 31/12/2017
	Notes	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018
+ Participations des employeurs	12	1 478 095 848,08		24 396 488,98	4 788 067,11		1 507 280 404,17
+ Subventions reçues		8 070 000,00	400 000,00			316 705 227,02	325 175 227,02
Subventions reçues d'un autre fonds						316 651 429,74	318 214 473,12
Autres subventions		8 070 000,00	400 000,00			53 797,28	110 004 809,81
- Subventions versées	13	-1 061 510 214,41	-29 496 176,32	-18 313 850,46	-101 008 602,36	-20 846 142,74	-1 231 174 986,29
Subventions en faveur d'agences de l'État, collectivités locales ou agences de l'État		-535 000 000,00			-100 000 000,00		-635 000 000,00
Subventions en faveur des personnes physiques		-91 834 870,76		-1 181 515,75	-13 600,00		-93 029 986,51
Subventions en faveur des personnes morales		-157 177 427,30				-20 846 142,74	-178 023 570,04
Subventions versées à un autre fonds		-277 497 916,35	-29 496 176,32	-8 662 334,71	-995 002,36		-316 651 429,74
Autres subventions				-8 470 000,00			-8 470 000,00
<b>PRODUIT NET NON BANCAIRE</b>		<b>424 655 633,67</b>	<b>-29 096 176,32</b>	<b>6 082 638,52</b>	<b>-96 220 535,25</b>	<b>295 859 084,28</b>	<b>601 280 644,90</b>
+ Intérêts et produits assimilés	14	165 712 453,29	3 951 827,30	1 043 438,20	3 917 654,78	604 587,81	175 229 961,38
Opérations avec des établissements de crédit		10 234 564,84	1 369 273,19	610 605,56	1 734 425,74	600 105,47	14 548 974,80
Opérations avec des personnes physiques		56 715 199,76	2 582 554,11	432 832,64	1 256 187,39	4 482,34	60 991 256,24
Opérations avec des personnes morales		98 762 688,69			927 041,65	0,00	99 689 730,34
Obligations et autres titres à revenus fixes							
Autres intérêts et produits assimilés							
- Intérêts et charges assimilés	15	-22 869 683,35	-3 709 548,67	-38 169,55	-249 017,59	-37 513,18	-26 903 932,34
Opérations avec des établissements de crédit		-22 298 671,41	-85 594,61	-38 169,55	-108 420,66	-37 513,18	-22 568 369,41
Opérations avec la clientèle		-305 581,37	-3 623 542,56		-3 879,69		-3 933 003,62
Obligations et autres titres à revenus fixes							
Autres intérêts et charges assimilés							
+ Revenus des titres à revenus variables		-265 430,57	-411,50		-136 717,24	0,00	-402 559,31
+ Commissions (produits)							14 531,46
- Commissions (charges)							
± Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement							
+ Autres produits d'exploitation bancaire	16	3 459 714,01	320 873,58		439 952,79		4 220 540,38
- Autres charges d'exploitation bancaire							
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>146 302 483,95</b>	<b>563 152,21</b>	<b>1 005 268,65</b>	<b>4 108 589,98</b>	<b>567 074,63</b>	<b>152 546 569,42</b>
							<b>177 092 664,28</b>



## Compte de résultat

(en euros)

	Notes	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
- Charges générales d'exploitation	17	-6 433 897,28	-9 633,95	-1 148,00	-147,96	-290 258 998,36	-296 703 825,55	-299 881 860,61
Frais de personnel						-187 598 739,61	-187 598 739,61	-189 509 854,33
Autres frais administratifs		-6 433 897,28	-9 633,95	-1 148,00	-147,96	-102 660 258,75	-109 105 085,94	-110 372 006,28
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	17					-5 118 086,11	-5 118 086,11	-5 960 966,64
PRODUIT NET D'EXPLOITATION		-6 433 897,28	-9 633,95	-1 148,00	-147,96	-295 377 084,47	-301 821 911,66	-305 842 827,25
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		564 524 220,34	-28 542 658,06	7 086 759,17	-92 112 093,23	1 049 074,44	452 005 302,66	211 197 667,68
- Coût du risque	18	-10 741 799,40	-1 528 214,22	-7 722,14	-1 099 490,43	0,00	-13 377 226,19	41 677 240,38
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		553 782 420,94	-30 070 872,28	7 079 037,03	-93 211 583,66	1 049 074,44	438 628 076,47	252 874 908,06
± Gains ou pertes sur actifs immobilisés	19					-967 606,23	-967 606,23	1 568 602,76
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		553 782 420,94	-30 070 872,28	7 079 037,03	-93 211 583,66	81 468,21	437 660 470,24	254 443 510,82
± Résultat exceptionnel	20							
- Impôt sur les bénéfices								-6 427 219,80
± Dotations/Reprises provisions réglementées								70 592,77
<b>Résultat net</b>		<b>553 782 420,94</b>	<b>-30 070 872,28</b>	<b>7 079 037,03</b>	<b>-93 211 583,66</b>	<b>81 468,21</b>	<b>437 660 470,24</b>	<b>248 086 883,79</b>

## Hors-bilan

(en euros)

	Notes	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>								
<b>21</b>								
Engagements de financement		3 154 321 168,25		1 745 609,27	201 952 613,40		3 358 019 390,92	2 291 945 346,95
Engagements en faveur d'établissements de crédit		812 480 000,00					812 480 000,00	
Engagements en faveur de personnes physiques		131 466 028,66		1 745 609,27	825 470,28		134 037 108,21	144 211 805,29
Engagements en faveur de personnes morales		2 210 375 139,59			201 127 143,12		2 411 502 282,71	2 147 733 541,64
Engagements de garantie		2 879 431 662,60	2 845 807 783,87			2 055 555,32	5 727 295 001,79	4 597 915 388,27
Engagements en faveur d'établissements de crédit		2 879 431 662,60					2 879 431 662,60	2 379 541 185,00
Engagements en faveur de personnes physiques			2 845 807 783,87				2 845 807 783,87	2 213 549 942,59
Engagements en faveur de personnes morales						2 055 555,32	2 055 555,32	4 824 260,68
Engagements sur titres								
Engagement de subventions à verser		3 019 000 000,00					3 019 000 000,00	3 504 000 000,00
Subventions en faveur de l'État, collectivités locales ou agences de l'État		3 019 000 000,00					3 019 000 000,00	3 504 000 000,00
Subventions en faveur de personnes physiques								
Subventions en faveur de personnes morales								
Autres subventions								
<b>Total engagements donnés</b>		<b>9 052 752 830,85</b>	<b>2 845 807 783,87</b>	<b>1 745 609,27</b>	<b>201 952 613,40</b>	<b>2 055 555,32</b>	<b>12 104 314 392,71</b>	<b>10 393 860 735,22</b>



## Hors-bilan

(en euros)

	Notes	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	22							
Engagements de financement		-77 715 726,02			-150 672,21		-77 866 398,23	-82 473 921,18
<i>Engagements reçus d'établissements de crédit</i>								
<i>Engagements reçus de personnes morales</i>		-77 715 726,02			-150 672,21		-77 866 398,23	-82 473 921,18
Engagements de garantie								
<i>Engagements de garantie reçus de l'État, collectivités locales ou agences de l'État</i>								
<i>Engagements reçus d'établissements de crédit</i>								
Engagements sur titres								
Engagement de subventions à recevoir								
<b>Total engagements reçus</b>		<b>-77 715 726,02</b>			<b>-150 672,21</b>		<b>-77 866 398,23</b>	<b>-82 473 921,18</b>

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 29 avril 2019. Ils présentent un total de bilan de 20 730 651 944,69 € et un résultat net de 437 660 470,24 €.

➔ **Durée de l'exercice**

L'exercice considéré a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.

---

## ■ 1/ FAITS MARQUANTS

---

### 1.1 Continuité de la mise en œuvre de la réforme Action Logement

L'ordonnance n° 2016-1408 du 20 octobre 2016 relative à la réorganisation de la collecte de la participation des employeurs à l'effort de construction (ci-après « l'Ordonnance ») a procédé à une profonde réorganisation du réseau Action Logement visant à simplifier et à rationaliser la collecte de la participation des employeurs à l'effort de construction (ci-après « PEEC ») et la distribution des emplois de cette participation.

Cette réforme s'est traduite par la disparition des différents comités interprofessionnels du logement (CIL), ainsi que de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement (ci-après « UESL ») et par la centralisation de la collecte de la PEEC entre les mains d'un collecteur unique, tout en mettant en place une territorialisation permettant de rapprocher géographiquement les acteurs du logement social des bénéficiaires de leurs actions.

Le groupe Action Logement est dorénavant organisé autour de trois organismes principaux à gouvernance paritaire dont le premier détient l'intégralité du capital des deux autres :

- l'association Action Logement Groupe (ci-après « ALG »), structure faitière en charge du pilotage du groupe, des relations avec l'État et de la communication institutionnelle,
- la SAS Action Logement Services (ci-après « ALS »), structure unique de la collecte de la PEEC et de distribution des aides et services aux entreprises,
- la SAS Action Logement Immobilier (ci-après « ALI ») qui porte l'ensemble des participations des anciens CIL.

L'année 2018 est la deuxième année d'existence d'Action Logement Services.

### 1.2 Nouvelle convention quinquennale

Conformément aux dispositions de l'article R-313-3 du Code de la construction et de l'habitation (ci-après « CCH »), le 16 janvier 2018 a été signée une convention quinquennale au titre des exercices 2018 à 2022. Cette convention se substitue à la convention État / Action Logement 2015 – 2019 du 2 décembre 2014 dont les stipulations sont privées d'effet. Elle répond à l'évolution des besoins en logements selon les territoires et les attentes des habitants, à la volonté de lutter contre la fracture territoriale et s'appuie sur la convergence des ambitions partagées entre l'État et Action Logement.

### 1.3 Convention ANRU

En application de la convention quinquennale, une convention tripartite entre l'État, l'ANRU et Action Logement a été signée le 11 juillet 2018, visant à confirmer et conforter le partenariat qui lie les trois parties, dans un objectif de transformation profonde des quartiers prioritaires de la politique de la ville qui connaissent des dysfonctionnements urbains particulièrement marqués. La convention précise les modalités de contribution du groupe Action Logement au financement du nouveau programme national de renouvellement urbain, dans le contexte du doublement financier de ce programme portant les capacités d'engagement de l'ANRU à 10 milliards d'euros d'équivalent-subvention : l'État s'engageant à hauteur de 1 milliard d'euros sur la durée du programme ; Action Logement s'engageant à 2 milliards d'euros d'équivalent-subvention venant compléter sa contribution initiale de 5 milliards d'euros ; les 2 derniers milliards d'euros devant être apportés par les bailleurs sociaux, via la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS).

La présente convention est conclue pour une période allant de sa date de signature au 31 décembre 2022.

Les enveloppes consacrées par Action Logement aux programmes de rénovation urbaine (en millions d'euros) sont les suivantes :

(en M€)

	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Concours financiers consacrés à la rénovation urbaine	692	692	692	692	692	3 460
➔ dont subventions	476	475	445	450	454	2 300

### 1.4 Prêts de haut de bilan

**Conventions signées le 5 juin 2018 entre Action Logement Services, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et l'État :**

- [Convention de prêts de haut de bilan bonifiés PHB 2.0](#)

Dans le prolongement de la convention quinquennale, Action Logement s'est engagée, au titre de sa participation à la politique nationale, à financer la bonification de 2 milliards d'euros de prêts de haut de bilan dans les conditions suivantes :

- ➔ Action Logement financera la bonification de 2 milliards d'euros de prêts haut de bilan qui seront proposés aux organismes du logement social, en contrepartie de droits de réservation sur l'assiette des financements délivrés, afin de les accompagner dans leurs projets de construction et de rénovation.
- ➔ L'impact du coût financier de cette bonification sera lissé sur la durée du prêt.
- ➔ Le montant de la bonification de ces prêts sera versé au bénéfice de la CDC. Ces versements feront l'objet d'une garantie de l'État qui bénéficiera d'une contre-garantie de la part d'Action Logement Services.
- ➔ Aucune bonification n'a été versée en 2018 à la CDC. À ce titre, 812 480 K€ figurent en engagements hors bilan.

## ● Garantie financière

Cette garantie autonome couvre l'éventuel non-paiement des montants dus par Action Logement Services à la CDC au titre de l'engagement de bonification jusqu'en 2045, dans la limite d'un montant maximal cumulé de 1,2 milliard d'euros.

La garantie financière constituée de créances de prêts octroyés aux bailleurs sociaux s'élève à 731 268 K€ et figure dans les engagements hors bilan au 31 décembre 2018.

### **1.5 Financement de l'Association Foncière Logement**

Selon la convention quinquennale 2018-2022, Action Logement financera le programme de création de 12 500 logements, mis en œuvre principalement par l'Association Foncière Logement (AFL) sur les terrains ou droits à construire obtenus dans le cadre des contreparties du financement de l'ANRU.

Ce financement se fera sous forme de prêts et subventions de l'AFL et aux autres entités du groupe concernées au fur et à mesure de leurs besoins.

Le financement par ALS sur fonds PEEC sera complété par un abondement d'ALS à hauteur de 300 millions d'euros sous forme de subventions prélevées sur les réserves du fonds PSEEC.

Cet engagement se traduit dans les comptes 2018 par une dette de 100 millions d'euros en faveur de l'AFL et un engagement hors bilan de 200 millions d'euros en fonds PSEEC.

### **1.6 Politiques nationales**

Pour l'année 2018, les subventions enregistrées au titre du financement des politiques publiques s'élèvent à 535 000 K€, réparties comme suit :

➔ ANRU .....	476 000 K€
dont 280 000 K€ versés au cours de l'exercice 2018.	
➔ FNAP .....	50 000 K€
➔ ANIL / ADIL .....	9 000 K€

## 1.7 Subventions versées par ALS au groupe Action Logement

➔ Subvention de 140 000 K€ à ALG au titre de l'enveloppe de dotation en fonds propres prévue dans la convention quinquennale, en vue de la recapitalisation des filiales d'ALI (cf. Note 13 – Subventions versées).

➔ Subventions de fonctionnement (cf. Note 13 – Subventions versées)

- ALG ..... 11 712 K€
- Partenaires sociaux.....5 591 K€
- APAGL .....4 135 K€

➔ Subventions Expérimentation et Innovation

- ALG .....290 K€
- APAGL ..... 67 K€
- Ma Nouvelle Ville .....116 K€

## 1.8 Loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN)

La loi ELAN, publiée le 24 novembre 2018, est destinée à augmenter la capacité de production de logements. Elle prévoit une série de modifications et d'assouplissements de la réglementation.

Dans son article 114, la loi ELAN pose le principe d'une gestion des droits en flux et non plus par stock.

La loi prévoit la publication de décrets pour la mise en application.

Toutefois, les textes accordent une période de transition de trois ans pour la mise en conformité des conventions existantes, avec la gestion en flux des contingents.

L'annexe des droits de réservation est maintenue pour la clôture au 31 décembre 2018. Elle ne sera pas reconductible en l'état pour l'année prochaine.

## 1.9 Organisme national de vente HLM (ONV)

Inscrit dans la convention quinquennale de 2018 à 2022, et prévu par la loi ELAN, Action Logement a créé un outil universel au service de tous les organismes de logement social du territoire.

Cette nouvelle entité « ONV » permettra de développer et de faciliter l'accès à la propriété des locataires occupants de leur propre logement dans le secteur HLM.

Le système doit également permettre aux organismes de logement social de retrouver une capacité financière, pour réinvestir dans la production de nouveaux logements sociaux, sans avoir à mener le processus de vente aux locataires.

Action Logement a donc choisi de créer une structure dédiée, destinée à racheter à tous les bailleurs sociaux des immeubles en bloc, puis à les revendre aux locataires occupants.

À moyen terme, Action Logement dotera l'ONV d'une enveloppe de 1 milliard d'euros, permettant au total 4 milliards d'investissements grâce à des emprunts bancaires, au profit des organismes HLM. Ces ressources lui permettront d'acquérir 40 000 logements. Une première tranche a été ouverte à l'automne 2018 : ce premier appel à manifestation d'intérêt a permis à 71 bailleurs sociaux de déposer un projet de vente, ce qui représente un volume de quelques 11 000 logements et 447 immeubles.

Cette structure, en cours de constitution fin 2018, a bénéficié d'un apport d'Action Logement Services de 333 millions d'euros, versé le 20 décembre 2018 en vue d'une souscription au capital.

### **1.10 Dotation en fonds propres de la PEEC vers le fonds de garantie**

ALS en tant que société de financement, est soumise au ratio de solvabilité.

Ce ratio mesure le rapport entre les fonds propres et les actifs pondérés des risques. Il doit être calculé pour chacun des fonds et respecter la limite réglementaire de 10,5 %.

Le fonds de garantie porte les dispositifs de garantie de loyers impayés LOCA-PASS® et VISALE.

Structurellement, le fonds de garantie est consommateur de réserves destinées à couvrir les risques et les pertes.

Compte tenu des prévisions de ces deux activités à horizon de deux ans et afin de respecter les contraintes réglementaires, il a été procédé à une dotation en fonds propres du fonds PEEC au fonds de garantie de 300 000 K€, validée par le conseil d'administration du 11 juillet 2018 d'Action Logement Groupe.

### **1.11 Autres événements de l'exercice**

L'année 2018 a également été marquée par les événements suivants :

- ➔ La signature le 7 mars 2018 du bail commercial de l'immeuble de bureaux sis 19-21 quai d'Austerlitz à Paris 13<sup>e</sup> qui accueille depuis le 31 janvier 2019 le nouveau siège social d'Action Logement Services et du Groupe,
- ➔ La signature des accords d'harmonisation en matière de ressources humaines (RH) le 31 mars 2018,
- ➔ Le changement de direction générale intervenu en septembre 2018, Monsieur Jean-Luc GUITARD a remplacé Madame Élodie PIGNEAU-AUCOURT,
- ➔ L'engagement de la démarche de réorganisation générale du groupe Action Logement, afin d'optimiser le fonctionnement de ses entités, et l'engagement conjoint d'une démarche de réorganisation d'Action Logement Services,
- ➔ La poursuite des signatures des accords sociaux RH.



## ■ 2/ ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À L'EXERCICE

### 2.1 Accord d'accompagnement des mobilités volontaires externes GPEC 2

Les entités de l'UES Action Logement et les organisations syndicales ont signé le 30 janvier 2019 un accord d'accompagnement pour un congé de mobilité externe dans la limite de 200 conventions. Cet accord doit permettre de sécuriser les transitions professionnelles, en permettant à des salariés volontaires à un départ, de bénéficier de mesures d'accompagnement destinées à sécuriser leur évolution de carrière en dehors du groupe Action Logement, de préparer leur projet professionnel externe, ou d'aménager leur fin de carrière, grâce à un congé mobilité.

La communication auprès des salariés de l'UES a eu lieu fin janvier et la période de candidature s'est déroulée du 1<sup>er</sup> février 2019 au 31 mars 2019.

Le coût de cet accord GPEC 2 a été estimé pour 200 départs à 27,5 M€, net des reprises de provision pour indemnités de fin de carrière, pour lequel Action Logement Services représente 85 % des effectifs, soit 23,375 M€.

À la clôture de la période des candidatures, 447 salariés de l'UES se sont portés volontaires.

### 2.2 Plan d'investissement volontaire

Début janvier 2019, les partenaires sociaux ont annoncé un plan d'investissement devant mobiliser 9 milliards d'euros au bénéfice de la cohésion sociale et territoriale du pays. Pour la mise en œuvre de ce dispositif, Action Logement engagera sa capacité financière au profit de son utilité sociale, en mobilisant davantage ses réserves et en ayant recours à un endettement maîtrisé et soutenable.

Ce plan d'investissement s'ajoute aux engagements qu'Action Logement a pris dans le cadre de la convention quinquennale avec l'État, par laquelle 15 milliards seront apportés au financement de la dynamique du logement des salariés sur la période 2018 à 2022.

### 2.3 Changement de siège social

Le conseil d'administration d'Action Logement Services a décidé de transférer le siège social du Maine à Paris (75014) au 19-21 Quai d'Austerlitz à Paris (75013) à compter du 31 janvier 2019.

Les premiers déménagements de salariés ont eu lieu les 9 et 10 février.

Au fur et à mesure des livraisons des plateaux, les collaborateurs d'Île-de-France vont progressivement rejoindre le siège. Les emménagements vont s'étaler jusqu'en septembre 2019.

---

## ■ 3/ PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

---

### 3.1 Référentiel comptable

Par l'Ordonnance n° 2016-1408 du 20 octobre 2016, ALS est qualifiée d'établissement financier et soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

La comptabilité d'Action Logement Services est régie par les textes suivants :

1. Le règlement ANC 2017-02 du 5 juillet 2017 relatif aux comptes annuels et consolidés du groupe Action logement homologué le 26 décembre 2017,
2. Sous réserve des adaptations prévues au Règlement ANC 2017-02, ALS applique pour l'établissement de ses comptes annuels les dispositions du règlement ANC N°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.
3. Le décret n° 2017-1730 du 21 décembre 2017 instaure la tenue d'une comptabilité séparée par fonds.

Il existe cinq fonds :

- fonds PEEC,
- fonds de garantie,
- fonds PEAE (dédié au secteur agricole),
- fonds PSEEC,
- fonds de fonctionnement (dédié aux investissements et charges nécessaires au fonctionnement).

Les comptes 2018 sont établis selon l'arrêté du 21 mai 2019 relatif aux conditions de prélèvement des ressources du fonds de fonctionnement, permettant de dégager un résultat comptable nul, avant prise en compte du résultat des cessions des immeubles et terrains d'exploitation.

### 3.2 Système comptable

Les comptes d'ALS ont été établis à partir de vingt-et-un systèmes d'information et intégrés dans un logiciel comptable unique « Qualiac ».

Les immobilisations issues des vingt ex-CIL et des neuf GIE ont toutes été migrées dans Qualiac Immobilisations au cours de l'année 2018.



### 3.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- indépendance des exercices,
- comparabilité des exercices et permanence des méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

et conformément aux règles généralement admises d'établissement et de présentation des comptes annuels et du règlement ANC 2017-02.

Il a été fait application des dispositions particulières du décret n° 90-101 du 26 janvier 1990 modifié, relatif aux règles de gestion, de dépréciation et de provisionnement des anciens organismes collecteurs, précisées ci-après, en Note 3.3.1. Le règlement ANC n° 2017-02 a en effet prévu le maintien de ces dispositions (en attente de la modification du règlement ANC n° 2014-07).

#### 3.3.1 Dépréciation des opérations avec la clientèle

- Prêts aux personnes physiques

Les prêts dont les créances échues sont impayées depuis plus de six mois, sont dépréciés à hauteur des impayés et du capital restant dû, à l'exclusion des prêts assortis de garanties.

- Prêts aux personnes morales

Les prêts aux personnes morales dont les créances échues sont impayées depuis plus de six mois et depuis moins d'un an, sont dépréciés à 50 % (capital + intérêts), ainsi que le capital restant dû exigible à moins de cinq ans.

Les prêts aux personnes morales dont les créances échues sont impayées depuis plus d'un an, sont dépréciés en totalité (capital + intérêts), ainsi que le capital restant dû exigible à moins de cinq ans.

Les dossiers en contentieux, ou faisant l'objet d'une procédure judiciaire, sont dépréciés en fonction de l'appréciation des risques.

- Titres de participations

Les titres de participations sont évalués par comparaison entre la valeur nette comptable et la quote-part détenue dans les capitaux propres de la société concernée.

### 3.3.2 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition. Elles sont issues des vingt ex-CIL et neuf GIE fusionnés lors de la réforme. La migration des immobilisations s'est faite au cours de l'exercice 2018. Les durées d'amortissement d'origine ont été maintenues.

Les amortissements appliqués aux acquisitions depuis la création d'Action Logement Services, sont calculés en mode linéaire sur des durées variant en fonction de la nature des immobilisations et des durées réelles d'utilisation :

Intitulé	Mode	Durée moyenne
<i>Brevets, licences, logiciels</i>	Linéaire	6 ans
<i>Etudes informatiques logiciels internes</i>	Linéaire	3 ans
<i>Bâtiments destinés à l'administratif et au commercial</i>	Linéaire	28 ans
<i>Installations, agencement bâtiment</i>	Linéaire	18 ans
<i>Immobilisations corporelles installations générales, agencement, aménagements divers</i>	Linéaire	11 ans
<i>Matériel de transport</i>	Linéaire	4 ans
<i>Matériel informatique serveurs baies</i>	Linéaire	5 ans
<i>Matériel micro-informatique PC Wyse portables</i>	Linéaire	5 ans
<i>Matériel de téléphonie</i>	Linéaire	5 ans
<i>Matériel audiovisuel</i>	Linéaire	5 ans
<i>Matériel restaurant d'entreprise</i>	Linéaire	4 ans
<i>Mobilier</i>	Linéaire	8 ans

### 3.3.3 Passifs sociaux

Les provisions au titre des indemnités de départ en retraite et médailles du travail ont été calculées par un actuaire externe, sur la base d'un accord d'entreprise de l'UES Action Logement signé le 30 mars 2018.

La méthode d'évaluation actuarielle des engagements a été réalisée selon la méthode dite « Projected Unit Credit / Service Prorate ».

Les calculs sont effectués bénéficiaire par bénéficiaire selon le processus suivant :

- **Calcul de la valeur actuelle probable (VAP) :** la VAP est estimée par projection de la prestation à l'échéance et intégration de facteurs d'actualisation financière et de probabilité :
- table de survie : tables INSEE H/F 2011 / 2013,
- table de turnover : les tables sont décroissantes en fonction de l'âge et prennent des valeurs variant de 3,04 % à 0 %, nul au-delà de 55 ans.
- **Détermination de la Projected Benefit Obligation (PBO) :** le calcul repose sur le principe de répartition linéaire des droits sur la durée de vie active du salarié. Elle est égale à la fraction de la VAP correspondant aux droits acquis à la clôture de l'exercice, au prorata de l'ancienneté à cette date par rapport à l'ancienneté totale qu'aura le salarié à la date de versement de la prestation.

Les hypothèses et paramètres retenus sont les suivants :

- âge de cessation d'activité : 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres,
- taux d'actualisation : 1,57 % 2018 (1,42 % en 2017) (taux iBoxx AA 10+ observé à fin décembre) pour les indemnités de départ en retraite et 1,3 % (0,9 % en 2017) pour les médailles du travail,
- taux d'évolution des salaires : 2,5 % pour les non cadres et 3 % pour les cadres, inflation incluse,
- taux de revalorisation du PMSS : 2,5 %,

Provision pour passifs sociaux au 31/12/2018			
Type de provisions	31/12/2018	31/12/2017	Variation 2018 / 2017
Provision IDR	52 714	54 983	- 2 269
Provision Médaille du travail	4 078	4 533	- 455
<b>Total (I + II)</b>	<b>56 792</b>	<b>59 516</b>	<b>- 2 724</b>

- taux de charges sociales : 57,2 %.

La provision pour IDR tient compte d'actifs de couverture pour un montant de 1 067 K€.

---

## ■ 4/ FONDS DE GARANTIE

---

Le fonds de garantie enregistre les opérations liées aux aides pour la sécurisation locative mises en place par Action Logement. Elles se décomposent en quatre dispositifs principaux (cf. annexe sur le fonds de garantie pages 60 à 65) :

1. Autres garanties
2. VISALE
3. Garantie universelle des risques locatifs (GURL)
4. Sécurisation des fonds accédants PAS

L'estimation des provisions afférentes à ces dispositifs de garantie a été réalisée par un actuaire indépendant, membre d'une association d'actuaire reconnue par l'ACPR.

### 4.1 Dispositif « Autres garanties »

Ce dispositif est principalement constitué des mises en jeu LOCA-PASS®. Action Logement Services délivre des garanties LOCA-PASS permettant de couvrir les impayés dans le parc social.

La gestion du dispositif est assurée directement par ALS.

### A / Notes sur le bilan

#### 1. Créances sur les établissements de crédit et assimilés ..... 32 964 K€

La trésorerie afférente au dispositif « Autres garanties » s'élève à 32 964 K€ au 31 décembre 2018.

Le conseil d'administration du 11 juillet 2018 a approuvé la dotation en fonds propres du fonds « autres garanties » par le fonds PEEC à hauteur de 100 000 K€.

#### 2. Opérations avec la clientèle ..... 212 879 K€

L'encours de ce poste au 31 décembre 2018 ressort à 212 879 K€, avec un montant de dépréciation en capital de 185 482 K€. Il correspond aux montants des créances représentatives des sommes avancées aux bailleurs dans le cadre des mises en jeu prévues par le dispositif et dont le remboursement est demandé aux locataires.

### 3. Capitaux propres ..... 11 809 K€

- ➔ Conformément aux résolutions prises par l'assemblée générale du 11 juillet 2018, le résultat 2017, d'un montant de - 50 402 K€, a été affecté à hauteur de :
  - - 50 402 K€ au compte de report à nouveau débiteur.
- ➔ Le conseil d'administration du 11 juillet 2018 a approuvé la dotation en fonds propres du fonds de garantie par le fonds PEEC à hauteur de 300 000 K€ dont 100 000 K€ au fonds « autres garanties ».
- ➔ Le résultat du fonds « autres garanties » ressort au 31 décembre 2018 avec un résultat net déficitaire de - 30 008 K€.

### 4. Provisions..... 50 469 K€

Le montant de la provision pour sinistres et frais de gestion, nette de recours par génération de garanties accordées, fait l'objet d'une estimation actuarielle et ressort à 50 469 K€ au 31 décembre 2018, contre 56 688 K€ en 2017.

- ➔ Les provisions pour sinistres à payer (PSAP) sont estimées selon une méthode de type « Chain-Ladder » ;  
Les taux de mises en jeu ultimes sont appliqués aux montants de garanties accordées.  
*PSAP = Montants de garanties mise en jeu ultimes – Montants de garanties mises en jeu payées au 31 décembre 2018 ;*
- ➔ Les provisions englobent une estimation des frais de gestion de sinistres (PFGS) : il est appliqué un taux de frais uniforme à la charge de sinistres ultime.  
Le taux de frais utilisé pour l'évaluation est celui constaté pour le dispositif PASS-GRL®, dispositif de cautionnement similaire au dispositif LOCA-PASS®.  
*PFGS = Frais de gestion ultimes x PSAP / Charge de sinistres ultime.*
- ➔ Elles tiennent compte enfin de prévisions de recours à encaisser (PRAE) :  
Application d'un taux de recouvrement à la charge de sinistres ultime, selon un taux observé sur la période 2011 – 2014 (abattu de 5 %).  
Prise en compte d'une hypothèse de pourcentage de recours restant à encaisser en fonction de l'ancienneté de survenance du sinistre.  
*PRAE = Recours ultimes – Montant de recours encaissés estimés.*

---

® Marque déposée pour le compte d'Action Logement

## B / Notes sur le résultat de ce dispositif

Le coût du risque est constitué par :

- Pertes sur créances ..... - 54 180 K€
  - Dotations aux dépréciations ..... - 32 442 K€
  - Reprises de dépréciations ..... + 78 943 K€
  - Variation nette des provisions pour risques net..... + 6 219 K€
- 
- + 1 460 K€

Le résultat de l'exercice du fonds est déficitaire de 30 008 K€, du fait de la subvention versée au fonds de fonctionnement de 29 496 K€.

### **4.2 Dispositif VISALE**

Le dispositif VISALE – loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 et des articles 228 et suivants du code civil – s'appuie sur une caution accordée par ALS au locataire, pour prendre en charge le paiement du loyer et des charges locatives de sa résidence principale dans le parc privé en cas de défaillance.

#### A / Organisation et méthodes comptables de fonds VISALE

Le 9 décembre 2015, l'ex-JESL et l'APALG ont signé une convention à titre transitoire, dans l'attente de l'organisation d'ALS, selon les termes ci-dessous :

L'APAGL est en charge d'assurer l'interface entre les acteurs bénéficiaires de VISALE (bailleurs, locataires, partenaires) et ALS, pour les opérations financières relatives aux mises en jeu de la garantie et au recouvrement des créances, et de communiquer à ALS les informations lui permettant d'effectuer des flux financiers.

Il a ainsi été acté que :

- ➔ L'APAGL gère et paye avec des comptes bancaires spécifiques les opérations financières relatives au dispositif VISALE (paiement des bailleurs, encaissement des recours, paiement des organismes contentieux) ;
- ➔ Le dispositif VISALE est suivi dans un système comptable spécifique tenu par ALS depuis mars 2018 ;
- ➔ ALS, à partir des éléments communiqués par l'APAGL, assure la comptabilité générale du dispositif VISALE et de l'ensemble des dispositifs de sécurisation (PASS-GRL®, GRL®) ;
- ➔ ALS assure le financement des dispositifs de sécurisation d'Action Logement, le suivi et le respect des enveloppes maximales déterminées dans la convention quinquennale du 16 janvier 2018, ainsi que la couverture prudentielle de ces dispositifs ;
- ➔ ALS assure le versement d'avances à l'APAGL des sommes nécessaires au paiement des bailleurs et des organismes contentieux.

Les principes comptables retenus ont été maintenus et sont les suivants :

- ➔ Le plan comptable, ainsi que les principaux schémas d'écritures comptables, ont été établis en concertation entre l'APAGL et ALS. Pour faciliter le suivi du dispositif, trois axes analytiques sont en particulier mis en place dans la comptabilité auxiliaire :
  - l'année de survenance,
  - le type de public (salaire en double mobilité, jeune en CDI confirmé, association en mandat de gestion ou en sous-location, étudiant, autre jeune),
  - la DR (centre de gestion).

## B / Notes sur le bilan

### **1. Créances sur des établissements de crédit et assimilés ..... + 182 999 K€**

La trésorerie afférente au dispositif VISALE s'élevait au 31 décembre 2018 à + 182 999 K€.

Le conseil d'administration du 11 juillet 2018 a approuvé la dotation en fonds propres du fonds VISALE par le fonds PEEC à hauteur de 200 000 K€.

### **2. Autres actifs ..... 10 288 K€**

Les créances concernent principalement :

- ➔ Les locataires VISALE pour 9 092 K€ ;
- ➔ Le compte courant avec l'APAGL pour 1 196 K€.

Comme vu précédemment, la gestion opérationnelle du dispositif VISALE a été confiée à l'APAGL.

Les frais de règlement de sinistres ou de frais de recouvrement, font l'objet d'appels de trésorerie par l'APAGL au fonds VISALE, en tenant compte des sommes encaissées par l'APAGL pour le compte du fonds VISALE, dans le cadre de recouvrements contentieux ou amiables des locataires.



### 3. Provisions..... 35 069 K€

Provision pour sinistres à payer au 31/12/2018	
(en K€)	
Type de provisions	31/12/18
<u>Provisions pour sinistres à payer</u>	
<i>dont provisions pour sinistres à payer au titre des cautions couvrant un bail :</i>	
à effet 2010 (transfert garanties GRL au 01/01/2017)	574
à effet 2016	1 064
à effet 2017	3 145
à effet 2018	1 526
<b>sous-total I</b>	<b>6 309</b>
<u>Provisions pour sinistres tardifs</u>	
<i>dont provisions pour sinistres tardifs au titre des cautions couvrant un bail :</i>	
à effet 2010 (transfert garanties GRL au 01/01/2017)	1 797
à effet 2016	946
à effet 2017	4 384
à effet 2018	21 633
<b>sous-total II</b>	<b>28 760</b>
<b>Total (I + II)</b>	<b>35 069</b>

Il est à noter que l'évaluation des provisions au 31 décembre 2018 consiste à estimer l'ensemble des prestations qui seront payées sur toute la durée des différents baux, au titre des cautions accordées durant les années 2016 à 2018.

De ce fait, lesdites provisions intègrent aussi bien les sinistres de survenance antérieure au 31 décembre 2018 que ceux de survenance postérieure à cette date.



Les critères de calcul retenus pour les provisions sont les suivants :

- **Provisions pour sinistres tardifs évaluées selon une « Méthode fréquence x coût adaptée »**  
(Taux de mise en jeu de la caution x durée de mise en jeu de la caution x Loyer) ..... **28 760 K€**

- Fréquence

Le taux de mise en jeu de la caution correspond à la fréquence des sinistres par rapport aux baux concernés par le dispositif VISALE. La fréquence a été déterminée de façon prospective, relativement aux caractéristiques du dispositif VISALE, sur la base du suivi statistique des différents dispositifs de garanties des loyers que sont GRL® et PASS-GRL® que l'APAGL a effectué dans le passé ;

- Durée de la mise en jeu

Il s'agit de la durée d'impayé maximale qui correspond à la durée de couverture du bail par la caution. La durée de la mise en jeu pour chaque catégorie de locataire (catégories 1 à 7) a été communiquée à l'actuaire par l'APAGL. Ces durées sont celles du business plan du dispositif VISALE ;

- Montant du loyer

Le montant du loyer payé par le locataire couvert par le dispositif VISALE au titre du Visa concerné, inclut les charges mensuelles.

- **Provisions pour sinistres à payer**..... **6 309 K€**

Les provisions pour sinistres à payer sont estimées selon une méthode forfaitaire (égale à treize mois de loyer) basée sur l'expérience du dispositif PASS-GRL.

Il est à noter que la provision constatée ne prend pas en compte, contrairement aux autres dispositifs de garantie, de prévisions de recours à encaisser, compte-tenu de l'incertitude actuelle sur le niveau de recouvrement liée à la nouveauté de ce dispositif.

#### **4. Capitaux propres** ..... **158 176 K€**

➔ Conformément aux résolutions prises par l'assemblée générale du 11 juillet 2018, le résultat 2017, d'un montant de - 32 184 K€, a été affecté à hauteur de :

- - 32 184 K€ au compte de report à nouveau débiteur.

➔ Le conseil d'administration du 11 juillet 2018 a approuvé la dotation en fonds propres du fonds de garantie par le fonds PEEC à hauteur de 300 000 K€ dont 200 000 K€ au fonds VISALE.

➔ Le résultat du fonds VISALE ressort au 31 décembre 2018 avec un résultat net déficitaire de 20 650 K€.

## C / Notes sur le compte de résultat

**1. Subvention reçue..... 400 K€**

Les salariés du secteur agricole bénéficiant du dispositif VISALE, un transfert de fonds de 400 K€ entre la PEAC et VISALE a été réalisé au titre de 2018.

**2. Opérations avec établissements de crédit ..... 18 K€**

Les produits de placement sont acquis au dispositif VISALE.

**3. Opérations avec la clientèle ..... 928 K€**

Le poste est constitué des honoraires (huissiers...) et des frais d'actes et contentieux .

**4. Le coût du risque ..... 20 132 K€**

- Provisions pour risques nette des reprises..... - 20 132 K€

### **4.3 Dispositif « Garantie de risques locatifs »**

#### A / Règles et méthodes comptables

Ces dispositifs en extinction sont :

- ➔ Le PASS-GRL® institué par le décret n° 2007-92 du 24 janvier 2007 ;
- ➔ La GRL® qui remplace le PASS-GRL depuis la parution du décret n° 2009-1621 du 23 décembre 2009, fixant le cahier des charges prévu au paragraphe g alinéa 3 de l'article L.313 du CCH au titre de la garantie universelle des risques locatifs (ci-après « GURL).

Les dispositifs PASS-GRL et GRL s'adressent aux bailleurs particuliers et professionnels.

Le financement du dispositif « Garantie universelle des risques locatifs » (ci-après « GRL ») se fait par compensation des pertes subies par les assureurs.

Deux types de compensation sont prévus :

- ➔ Une compensation en trésorerie, calculée à partir des primes perçues, des sinistres indemnisés par les assureurs et des recours encaissés ;
- ➔ Une compensation comptable qui tient compte des provisions à constituer et des prévisions de recours à encaisser.

---

® Marques déposées pour le compte d'Action Logement

Les modalités de provisionnement des sinistres à payer pour le dispositif GRL® sont calculées selon une méthode de cadencement des règlements. Cette méthode, appelée « méthode de Chain Ladder », consiste à examiner statistiquement le développement temporel de la sinistralité sur les dossiers ouverts. Le montant de la provision retenu pour le calcul de la compensation comptable au 31 décembre 2018 s'élève à 18 296 K€, contre 43 802 K€ pour l'exercice 2017.

Cette diminution de la provision s'explique pour partie, par les fonds versés aux assureurs qui s'élèvent à 13 024 K€ sur l'exercice 2018.

## B/Notes sur le bilan

### **1. Créances sur des établissements de crédit et assimilés ..... 120 549 K€**

Selon l'article R.426-5 du décret n° 2009-1620 du 23 décembre 2009, les provisions pour risques du dispositif « Garantie universelle des risques locatifs » doivent à tout moment être représentées par des actifs équivalents. Les actifs admis en représentation des provisions pour risques de ce dispositif sont les suivants :

1. Les obligations et autres valeurs émises ou garanties par un État membre de la Communauté européenne ;
2. Les titres émis par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) instituée par l'article 1<sup>er</sup> de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996 relative au remboursement de la dette sociale ;
3. Les parts ou actions des organismes de placement collectif en valeurs mobilières qui sont investis et exposés à plus de 90 % de leur actif sur :
  - a. les titres mentionnés aux 1° et 2° ,
  - b. les titres de créances négociables,
  - c. les dépôts ou liquidités.
4. Les versements à venir de l'État qui correspondent à la prise en charge de la part des sinistres de loyers impayés qui lui incombe, en application de l'article 85 de la loi n° 2007-1824 du 25 décembre 2007 de finances rectificative pour 2007 ;
5. Les dépôts auprès d'un établissement de crédit agréé dans un État membre de la Communauté européenne, ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen (EEE).

La trésorerie du dispositif s'élève à 120 549 K€ fin 2018, dont 70 000 K€ de comptes à terme.

Celle-ci couvre les provisions pour risques des dispositifs PASS-GRL® et GRL à hauteur de 659 %.

---

® Marques déposées pour le compte d'Action Logement

## 2. Autres actifs ..... 6 736 K€

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles comprennent principalement :

- ➔ Les comptes-courants avec l'APAGL pour 265 K€ ;
- ➔ Les créances sur l'État pour 6 627 K€.

La gestion opérationnelle des dispositifs PASS-GRL® et GRL® a été confiée à l'APAGL.

Dans le cadre du dispositif PASS-GRL, l'APAGL est notamment chargée pour le compte d'ALS, de régler aux assurés les indemnités d'assurance et d'encaisser les recouvrements des locataires défaillants.

Les frais de règlement de sinistres, ou de frais de recouvrement, font l'objet dans un premier temps d'un appel de trésorerie par l'APAGL au fonds GURL. Lorsque les assurés ou prestataires sont réglés, l'APAGL adresse au fonds GURL une reddition détaillée des décaissements effectués pour leur compte.

Inversement, les sommes encaissées par l'APAGL pour le compte du fonds GURL, dans le cadre d'un recouvrement contentieux ou amiable, sont périodiquement virées au compte bancaire du fonds GURL.

La créance sur l'État représente la quote-part des pertes cumulées de l'État au titre de sa participation au financement du dispositif, lorsque celui-ci bénéficie aux locataires couverts par l'État, sous déduction des versements effectués dont 5 136 K€ perçus sur l'exercice 2018.

Ventilée par financeur, la trésorerie représente :

Bilan - fonds GURL		(en K€)	
Actif			
Actif circulant	31/12/18	31/12/17	
Placements CAT-DAT	71 136	76 813	
Disponibilités	49 412	48 533	
<b>Trésorerie</b>	<b>120 549</b>	<b>125 346</b>	
<b>Taux de couverture</b>			
	<b>659%</b>	<b>285%</b>	
pour ALS	123 152	130 482	
pour l'État	-2 603	-5 136	
	<b>120 549</b>	<b>125 346</b>	

Le taux de couverture correspond au ratio « Trésorerie / Provision ».

Ⓢ Marques déposées pour le compte d'Action Logement

3. Autres passifs ..... 182 K€

Ce poste correspond essentiellement aux indemnités dues aux bailleurs.

4. Provisions..... 17 886 K€

Bilan - fonds GURL		
Passif		
	31/12/18	31/12/17
Provisions		
<i>Provisions pour risques GLR</i>	18 296	43 802
<i>Provisions pour risques PASS-GRL</i>	-410	129
<b>Provisions pour risques</b>	<b>17 886</b>	<b>43 931</b>

#### 4.1 Provisions pour risques PASS-GRL (provisions pour sinistres à payer)

La provision pour sinistres à payer (ci-après « PSAP ») représente l'engagement du dispositif quant au règlement des prestations pour les sinistres survenus, mais non encore entièrement réglés. En pratique, le montant de la provision résulte de l'estimation de la charge des prestations restant à payer aux assurés pour les contrats sinistrés avant la date de l'arrêté.

La méthode de provisionnement se base sur une loi de durée (évaluée par la méthode de Kaplan Meier), permettant d'évaluer pour chacun des sinistres la durée résiduelle d'indemnisation à provisionner en fonction de son ancienneté.

#### 4.2 Provisions pour risques GRL®

Conformément à la section 3 de l'annexe au décret n° 2009-1621 du 23 décembre 2009, le financement par ALS et par l'État du dispositif GRL se fait par un mécanisme de compensations financières (excédent de pertes).

La provision du dispositif GRL correspond à la différence entre le montant de la compensation en comptabilité calculée au 31 décembre 2018 et les montants déjà versés au titre de la compensation en trésorerie depuis la mise en place du dispositif.

La formule à appliquer pour le calcul de la compensation en comptabilité, pour chaque exercice de rattachement, est la suivante :

#### Compensation A

(= indemnisations + provision pour sinistres à payer – recours amiables encaissés – prévisions de recours amiables – 80 % recours contentieux encaissés – 80 % prévisions de recours contentieux)  
– (primes acquises x taux de référence) si positif, 0 sinon.

Selon l'article 10.IV.1 du décret n° 2009-1621 du 23 décembre 2009, le taux de référence est de 55 %.

Le calcul des provisions a été arrêté sur la base des données techniques disponibles au 31 décembre 2018.

#### 5. Capitaux propres ..... 109 217 K€

- ➔ Conformément aux résolutions prises par l'assemblée générale du 11 juillet 2018, le résultat 2017, d'un montant de 28 627 K€, a été affecté à hauteur de :
  - 28 627 K€ au compte de report à nouveau créditeur.
- ➔ Le résultat du fonds de garantie universelle des risques (GURL) » ressort au 31 décembre 2018 avec un résultat net bénéficiaire de 13 295 K€.

#### C / Notes sur le compte de résultat

#### 1. Opérations avec établissements de crédit ..... 699 K€

Conformément aux dispositions du décret n° 2009-1620 du 23 décembre 2009 concernant la comptabilité des fonds GURL, les produits de placement sont acquis au fonds GRL® et ne font pas l'objet d'un reversement aux assureurs.

#### 2. Opérations avec la clientèle ..... - 2 603 K€

Le poste est notamment constitué des frais de contentieux (huissiers, etc.) et des honoraires versés aux sociétés chargées du recouvrement auprès des locataires. Ils sont enregistrés séparément, par année de survenance et s'élèvent à - 507 K€.

La quote-part de l'État au titre de l'activité GURL 2018 s'élève à - 2 096 K€.

### 3. Coût du risque ..... 12 938 K€

Le cout du risque est en reprise nette de 12 938 K€ et se décompose de la façon suivante :

- Variation nette des provisions pour risques .....+ 26 045 K€
- Charges liées aux sinistres (versées aux bailleurs)..... - 82 K€
- Compensation en trésorerie aux assureurs ..... - 13 024 K€

#### 4.4 Dispositif « Sécurisation Accédants PASS »

##### A/ Notes sur le bilan

### 1. Créances sur les établissements de crédit..... 16 586 K €

La trésorerie afférente au dispositif « Sécurisation Accédants PASS » s'élève à 16 586 K€ au 31 décembre 2018.

### 2. Provisions..... 3 637 K€

Le SGFGAS se charge de la gestion du dispositif de sécurisation du fonds des accédants PASS et a actualisé ses prévisions suite au faible recours des établissements bancaires en couverture de leurs sinistres.

Il en ressort un excédent sur les versements effectués au fonds au titre des générations 1999 à 2003 de 7 127 K€ qui a entraîné une reprise de la provision pour risques ramenant le montant de 10 764 K€ à 3 637 K€.

##### B/ Notes sur le résultat

### 1. Opérations avec les établissements de crédit.....167 K€

Les produits de placement acquis au fonds se sont élevés sur l'exercice 2018 à 167 K€.

### 2. Coût du risque..... 7 127 K€

Le coût du risque correspond à la variation nette de provision pour risques.

### 3. Résultat bénéficiaire ..... 7 293 K€

Le résultat de ce dispositif ressort au 31 décembre 2018 avec un résultat bénéficiaire de 7 293 K€.



---

## 5/ AUTRES INFORMATIONS

---

### 5.1 Comptes consolidés

Selon le règlement ANC n° 2017-02, la date de première consolidation porte sur l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

ALS établit des comptes consolidés, conformément aux dispositions du règlement CRC n° 99-07 relatives aux comptes consolidés des entreprises du secteur bancaire. Le périmètre de consolidation comprend les filiales : Astria Foncier, Ma Nouvelle Ville, Projimmo Conseil et Solendi Expansion. Ces comptes consolidés constituent un sous palier à la consolidation d'Action Logement Groupe, à laquelle ils sont intégrés, conformément aux dispositions du règlement n° 99-02 modifié au Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques.

### 5.2 Régime fiscal

L'ordonnance du 26 octobre 2016 prévoit dans son article 5 une exonération partielle des activités d'ALS selon le critère de service d'intérêt général (SIEG) applicable aux organismes HLM.

Cette ordonnance est complétée par un rescrit fiscal en date du 19 décembre 2017 dont la date d'effet est au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le rescrit fixe le principe d'une répartition des produits et des charges entre les secteurs exonéré et taxable aux moyens de clés de répartition.

Les opérations conclues avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 sont exonérées d'IS.

L'application de ces principes conduit à la sectorisation du résultat de la manière suivante :

- Résultat du secteur fiscalisé .....déficit de 60 964 K€
- Résultat du secteur exonéré.....bénéfice de 498 543 K€

Compte tenu des déductions et réintégrations fiscales, le résultat fiscal est déficitaire de 56 836 K€.



### 5.3 Effectif

L'effectif présent (ETP) au 31 décembre 2018 est de :

	2018	2017
● C.D.I. ....	2 238	2 400
● C.D.D. ....	606	515
dont <i>contrats Alternance</i> .....	32	34
<b>Total.....</b>	<b>2 844</b>	<b>2 915</b>

### 5.4 Rémunérations, avances, crédits et engagements

Le montant global des rémunérations et indemnités allouées au titre de l'exercice aux membres de direction s'élève à 435 K€.

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés et ne perçoivent pas de jetons de présence.

### 5.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 1 386 K€ TTC.

Ces honoraires tiennent compte de la complexité de l'environnement en 2018 : contrôle des opérations au sein de vingt systèmes d'information, consolidation des informations pour obtenir la synthèse de l'entité ALS, travaux spécifiques liés aux migrations, intervention des spécialistes SI.

### 5.6 Collecte

La collecte reçue des entreprises en 2018 s'élève à 1 838 355 K€, en augmentation de 3,2 % par rapport à l'année dernière, dont 1 488 702 K€ (81 %) reçus sous forme de subventions et 349 652 K€ (19 %) reçus sous forme de prêts à vingt ans.

● Note 1 - Créances sur des établissements de crédit et assimilés

(en euros)

	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017					Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Banques comptes courants	298 047 775,82	1 704 117 600,81						
Placements banques	3 713 605 162,31	1 911 184 796,75						
Livrets	445 665 074,29	498 404 502,28						
Compte rémunéré	2 004 049 514,09	462 305 502,14						
C.A.T.	1 220 325 379,00	894 532 581,95						
Autres placements	43 565 194,93	55 942 210,38						
	4 011 652 938,13	3 615 302 397,56						
			Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	
	2 841 413 923,73	353 097 774,54	161 932 963,80	479 287 346,74	175 920 929,32	4 011 652 938,13		
	2 748 530 429,11	99 628 756,20	156 493 007,88	439 612 127,17	171 038 077,20	3 615 302 397,56		
<b>Total trésorerie par fonds</b>								

## Note 2 - Opérations avec la clientèle

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
<b>CRÉANCES À DES PERSONNES PHYSIQUES</b>							
Prêts aux personnes physiques							
<i>Encours prêts</i>	3 990 850 888,38	212 879 547,71	45 196 814,59	88 400 292,94	376 999,53	4 337 704 543,15	4 832 268 176,96
<i>Echus</i>	3 941 990 362,43	177 347 184,44	45 160 085,81	87 712 134,89		4 252 209 767,57	4 725 870 135,99
<i>Intérêts</i>	11 191 526,17	35 480 289,98	9 024,34	302 140,74	711,20	46 982 981,23	33 576 711,61
<i>Mandats de gestion</i>	32 652 351,52	52 073,29	27 704,44	123 662,75		32 856 503,20	55 886 317,02
<i>Autres</i>	5 016 648,26			258 986,39		5 275 634,65	5 908 509,73
				3 368,17	376 288,33	379 656,50	11 026 502,61
<b>Total général</b>	<b>3 990 850 888,38</b>	<b>212 879 547,71</b>	<b>45 196 814,59</b>	<b>88 400 292,94</b>	<b>376 999,53</b>	<b>4 337 704 543,15</b>	<b>4 832 268 176,96</b>
Dépréciations prêts personnes physiques	90 236 177,62	185 482 312,46	112 057,31	1 977 533,36	195 931,31	278 004 012,06	339 650 374,61
<b>Valeur Nette</b>	<b>3 900 614 710,76</b>	<b>27 397 235,25</b>	<b>45 084 757,28</b>	<b>86 422 759,58</b>	<b>181 068,22</b>	<b>4 059 700 531,09</b>	<b>4 492 617 802,35</b>
<b>CRÉANCES À DES PERSONNES MORALES</b>							
Financements prêts aux personnes morales							
<i>Encours personnes morales</i>	12 072 073 833,23			66 447 837,41	2 059 775,65	12 140 581 446,29	11 888 760 100,95
<i>Groupe</i>	5 494 651 457,00			37 996 524,00		5 532 647 981,00	
<i>Hors groupe</i>	6 577 422 376,23			28 451 313,41	2 059 775,65	6 607 933 465,29	
Intérêts sur financements aux personnes morales	32 403 447,29			194 533,61	236 169,79	32 834 150,69	9 274 035,28
<b>Total général</b>	<b>12 104 477 280,52</b>			<b>66 642 371,02</b>	<b>2 295 945,44</b>	<b>12 173 415 596,98</b>	<b>11 898 034 136,23</b>
Dépréciations prêts personnes morales	26 720 489,88			78 521,57		26 799 011,45	29 221 538,84
<b>Valeur Nette</b>	<b>12 077 756 790,64</b>			<b>66 563 849,45</b>	<b>2 295 945,44</b>	<b>12 146 616 585,53</b>	<b>11 868 812 597,39</b>

### Note 3 - Parts dans les entreprises liées

(en euros)

Tableau de suivi des titres ALS - Brut, provisions, bilans des sociétés filiales

Raison sociale	Forme juridique	Fonds	Nombre de titres détenus	Valeur nominale des titres	Valeur brute des titres détenus au 31.12.2018	Acquisitions 2018	Cessions 2018	Dépréciation titres 2017	Dotations dépréciation 2018	Reprises dépréciation 2018	Dépréciation titres 31.12.18	Valeur nette des titres détenus au 31.12.2018	Quote-part de capital détenue	Montant du capital	Montant du résultat	Situation nette	Capitaux propres	
Participation PEEC					70 726,00				70 726,00		70 726,00	0,00						
Astria Foncier	SCI	PEEC	51 650	1,50	70 726,00				70 726,00		70 726,00	0,00	100,00%	77 475,00	-930 807,00	-728 164,00	-728 164,00	
Participations PSEEC					10 898 717,63			4 307 474,00	852 021,86		5 159 495,86	5 739 221,77						
Ma nouvelle Ville *	SA	PSEEC	478 203	15,00	9 488 754,97			4 307 474,00	643 939,77		4 951 413,77	4 537 341,20	99,67%	7 196 250,00	19 763,00	4 572 128,00	4 572 128,00	
Projimmo Conseil	SARL	PSEEC	5 000	16,00	76 165,79							76 165,79	100%	80 000,00	280 080,00	1 653 295,00	1 653 295,00	
Atriom	SA	PSEEC	45 732	15,25	697 260,09				208 082,09		208 082,09	489 178,00	100%	697 535,00	-265 435,00	489 178,00	489 178,00	
Réunion Habitat	SA	PSEEC	5 985	100,00	598 500,00							598 500,00	99,75%	600 000,06	-14 577,49	1 733 556,48	1 733 556,48	
Martinique Habitat	SA	PSEEC	2 494	15,25	38 036,78							38 036,78	99,76%	38 112,00	-152 602,00	-83 824,00	-83 824,00	
Participation Fonctionnement					76 742 079,24							76 742 079,24						
Solendi Expansion	SA	Fonctionnement	4 489 517	15,00	76 742 079,24							76 742 079,24	100,00%	67 342 935,00	481 140,00	92 494 979,00	92 494 979,00	
<b>Total général</b>					<b>87 711 522,87</b>			<b>4 307 474,00</b>	<b>922 747,86</b>		<b>5 230 221,86</b>	<b>82 481 301,01</b>						

\* Cileo Développement a changé de dénomination sociale le 20 février 2018, pour devenir Ma Nouvelle Ville.

## Note 4 - Immobilisations

(en euros)

	Valeur brute au 31.12.2017	Augmentations			Diminutions		Valeur brute au 31.12.2018
		Acquisitions	Virements poste à poste	Virements poste à poste	Sorties		
Immobilisations incorporelles	30 727 001,11	2 415 589,08	1 971 289,34	1 638 117,64	53 688,59	33 422 073,85	
<i>Droit au bail</i>	456 859,56					456 859,56	
<i>Logiciels</i>	28 632 024,46	2 176 669,68	1 971 289,34		53 688,59	32 726 294,89	
<i>Immobilisations en cours</i>	1 638 117,64	238 919,40		1 638 117,64		238 919,40	
Immobilisations corporelles	51 206 631,92	9 354 706,65	3 397 993,47	3 737 235,49	1 733 777,08	58 488 318,92	
<i>Terrains</i>	620 905,04					620 905,04	
<i>Constructions</i>	7 287 610,55				397 701,94	6 889 908,61	
<i>Installations générales</i>	13 554 410,20	671 621,21	684 743,90		764 344,57	14 146 430,74	
<i>Matériel de transport</i>	1 918 336,98	3 700,00			26 571,25	1 895 465,73	
<i>Matériel de bureau, informatique, mobilier</i>	25 114 126,46	3 157 386,72	2 677 942,46		545 159,32	30 404 296,32	
<i>Immobilisations en cours</i>	2 711 242,14	5 521 998,72	35 307,11	3 737 235,49		4 531 312,48	
<b>Total général</b>	<b>81 933 633,03</b>	<b>11 770 295,73</b>	<b>5 369 282,81</b>	<b>5 375 353,13</b>	<b>1 787 465,67</b>	<b>91 910 392,77</b>	

● Note 5 - Autres actifs

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Gages espèces	286 656 000,00					286 656 000,00	300 000 000,00
Produits à recevoir				1 302 365,05		1 302 365,05	2 042 836,11
Autres créances opérations avec la clientèle	2 569 516,56	2 528 537,82	64 015,50	401 897,99	1 489 458,44	7 053 426,31	2 467 979,03
Autres impôts et taxes				821 385,23		821 385,23	377 788,35
Dépôts versés		1 500,00		6 459 974,25		6 461 474,25	
Comptes courants associés *	333 288 864,85			354 130,62	18 498 646,79	352 141 642,26	
Autres créances	1 257 016,29	17 840 665,61	349,61	358 819,78	18 254 399,64	37 711 250,93	47 708 298,54
<b>Total général</b>	<b>623 771 397,70</b>	<b>20 370 703,43</b>	<b>64 365,11</b>	<b>1 114 848,39</b>	<b>46 826 229,40</b>	<b>692 147 544,03</b>	<b>352 596 902,03</b>
Dépréciations gage d'espèces	286 656 000,00					286 656 000,00	300 000 000,00
<b>Valeur Nette</b>	<b>337 115 397,70</b>	<b>20 370 703,43</b>	<b>64 365,11</b>	<b>1 114 848,39</b>	<b>46 826 229,40</b>	<b>405 491 544,03</b>	<b>52 596 902,03</b>

\* dont ONV pour 333 000 000 euros, société en cours de constitution



## Note 6 - Amortissements et dépréciations

(en euros)

Amortissements	Montant des amortissements au 31.12.2017	Augmentation des dotations	Diminution des amortissements	Montant des amortissements au 31.12.2018
Immobilisations incorporelles	24 207 354,64	2 429 218,19	39 441,61	26 597 131,22
Logiciels	24 207 354,64	2 429 218,19	39 441,61	26 597 131,22
Immobilisations corporelles	37 694 077,03	2 688 039,09	938 887,82	39 443 228,30
Constructions	4 474 361,95	294 764,66	119 741,15	4 649 385,46
Installations générales	10 441 149,42	490 740,52	473 822,94	10 458 067,00
Matériel de transport	1 518 279,79	165 117,48	20 233,84	1 663 163,43
Matériel de bureau, informatique, mobilier	21 260 285,87	1 737 416,43	325 089,89	22 672 612,41
Dépréciation exceptionnelle sur immobilisations corporelles	116 890,00	616 694,62	0,00	733 584,62
<b>Total général</b>	<b>62 018 321,67</b>	<b>5 733 951,90</b>	<b>978 329,43</b>	<b>66 773 944,14</b>

Dépréciations	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018
Gages espèces	286 656 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 656 000,00
Prêts personnes physiques	90 236 177,62	185 482 312,46	112 057,31	1 977 533,36	195 931,31	278 004 012,06
Prêts personnes morales	26 720 489,88	0,00	0,00	78 521,57	0,00	26 799 011,45
Titres	70 726,00	0,00	0,00	5 159 495,86	0,00	5 230 221,86
Autres	962,68	0,00	0,00	136 717,24	290 141,09	427 821,01
<b>Total général</b>	<b>403 684 356,18</b>	<b>185 482 312,46</b>	<b>112 057,31</b>	<b>7 352 268,03</b>	<b>486 072,40</b>	<b>597 117 066,38</b>



● Note 7 - Dettes envers les établissements de crédit

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds de la PEAEC	Fonds de la PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Emprunts CDC	1 261 584 692,89					1 261 584 692,89	1 312 623 773,84
Emprunts CDC échus							50 210 605,95
Intérêts courus emprunts CDC							22 486 767,27
Emprunts établissements de crédit							71 152,27
Intérêts courus emprunts établissements de crédit							
<b>Total général</b>	<b>1 261 584 692,89</b>					<b>1 261 584 692,89</b>	<b>1 385 391 894,02</b>

En 2013 et 2015, deux contrats de prêts ont été signés entre l'ex-UJESL et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour un montant de 1 700 000 K€. L'ensemble des tirages s'est élevé à 1 564 000 K€. L'encours au 31 décembre 2018 est de 1 261 585 K€.

## Note 8 - Dettes envers la clientèle

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Dettes à l'État, collectivités locales ou agences de l'État	196 000 000,00					196 000 000,00	180 000 000,00
Financement ANRU - PNRU	196 000 000,00					196 000 000,00	180 000 000,00
Dettes à personnes physiques	92 139 725,57		461 271,08	5 561,00		92 606 557,65	102 554 876,56
Aides MOBILI	91 790 917,34		461 271,08	5 561,00		92 257 749,42	101 263 358,59
Aides à caractère social							1 291 517,97
Autres	348 808,23					348 808,23	
Dettes aux personnes morales	5 157 880 561,27			201 634 311,89		5 359 514 873,16	5 090 247 795,64
Sous-total A	5 072 681 740,85			101 634 311,89		5 174 316 052,74	4 987 883 979,90
Fonds reçus sous forme de prêts dans le cadre de la PEC							
Prêts en cours	4 905 237 703,43			96 986 602,26		5 002 224 305,69	4 755 665 863,20
Prêts échus	167 444 037,42			4 647 709,63		172 091 747,05	232 218 116,70
Sous-total B	85 198 820,42			100 000 000,00		185 198 820,42	102 363 815,74
Tiers bénéficiaires de subventions personnelles morales	85 198 820,42			100 000 000,00		185 198 820,42	102 363 815,74

● Note 9 - Autres passifs

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Autres dettes sociales					45 227 228,35	45 227 228,35	45 379 678,75
Autres impôts et taxes	56 000,00	0,00			12 626 450,31	12 682 450,31	13 567 064,43
Autres dettes fournisseurs	235 346,45	656 895,59		-141,01	31 942 919,13	32 835 020,16	31 313 288,43
Autres dettes	3 850 187,86	934 886,08	6 299,88	159 354,46	15 664 660,84	20 615 389,12	4 213 272,71
<b>Total général</b>	<b>4 141 534,31</b>	<b>1 591 781,67</b>	<b>6 299,88</b>	<b>159 213,45</b>	<b>105 461 258,63</b>	<b>111 360 087,94</b>	<b>94 473 304,32</b>

## Note 10 - Provisions

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAECC	Fonds PSEEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Provisions pour risques	1 306 882,84	107 061 249,99			1 630 705,56	109 998 838,39	127 626 517,11
Provisions pour charges		0,00			74 122 322,41	74 122 322,41	64 395 698,55
<b>Total général</b>	<b>1 306 882,84</b>	<b>107 061 249,99</b>			<b>75 753 027,97</b>	<b>184 121 160,80</b>	<b>192 022 215,66</b>

Les provisions pour risques du fonds de garantie enregistrent :

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
• la provision pour risques garantie LOCA-PASS®	50 469 K€	56 688 K€
• la provision sur dispositifs GRL® et PASS-GRL®	17 886 K€	43 931 K€
• la provision VISALE	35 069 K€	14 937 K€
• la provision sur fonds de sécurisation PAS	3 637 K€	10 764 K€

Les provisions pour charges sur fonds de fonctionnement se décomposent en :

• provision pour indemnités de fin de carrière	52 714 K€	54 983 K€
• provision pour médaille du travail	4 078 K€	4 533 K€
• provision pour litiges	5 501 K€	2 386 K€
• provisions pour charges informatiques	10 370 K€	
• autres provisions pour charges	1 460 K€	2 494 K€

® Marque déposée pour le compte d'Action Logement

## Note 11 - Capitaux propres

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Capital souscrit appelé versé	20 000 000,00					20 000 000,00	20 000 000,00
Prime fusion liée au capital social							8 023 384,71
Autres réserves	11 870 064 042,33	370 559 270,14	199 535 478,20	530 403 806,01	145 517 221,63	13 116 079 818,31	12 811 693 833,61
Réserve légale	2 000 000,00					2 000 000,00	
Réserve statutaire « fonds de développement »	54 091 921,30		4 653 826,96	3 437 079,65	5 113 076,82	67 295 904,73	
Réserve dite « complémentaire loi ESS »	127 979 286,15		11 634 567,40	8 567 446,51		148 181 300,06	
Réserve « réglementaire »	11 685 992 834,88	370 559 270,14	183 247 083,84	518 399 279,85	140 404 144,81	12 898 602 613,52	
Subventions d'investissement							39 518,43
Report à nouveau (±)		-48 275 716,30				-48 275 716,30	
Résultat de l'exercice (±)	553 782 420,94	-30 070 872,28	7 079 037,03	-93 211 583,66	81 468,21	437 660 470,24	248 086 883,79
	<b>12 443 846 463,27</b>	<b>292 212 681,56</b>	<b>206 614 515,23</b>	<b>437 192 222,35</b>	<b>145 598 689,84</b>	<b>13 525 464 572,25</b>	<b>13 087 843 620,54</b>

Le capital social est détenu à 100 % par Action Logement Groupe (2 000 actions de 10 K€ chacune).

Le résultat de l'exercice du fonds de fonctionnement correspond aux plus-values sur cessions d'immeubles (sous réserve de la parution du décret).

### Note 12 - Fonds reçus sous forme de subvention

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Participation des employeurs	1 478 095 848,08		24 396 488,98	4 788 067,11		1 507 280 404,17	1 480 458 820,79
Fonds reçus sous forme de subvention	1 457 793 306,99		24 396 488,98	4 610 208,08		1 486 800 004,05	1 446 443 179,17
Fonds échus et prescrits	18 449 408,30			177 859,03		18 627 267,33	34 302 880,06
Transformation en subvention fonds reçus en prêts	1 853 132,79					1 853 132,79	-287 238,44
Subventions reçues d'un autre fonds				316 651 429,74		316 651 429,74	318 214,00
Fonds reçus	8 070 000,00	400 000,00		53 797,28		8 523 797,28	110 004 809,81
Reprise subventions							110 000 000,00
Autres (1)	8 070 000,00	400 000,00		53 797,28		8 523 797,28	4 809,81
<b>Total général</b>	<b>1 486 165 848,08</b>	<b>400 000,00</b>	<b>24 396 488,98</b>	<b>4 788 067,11</b>	<b>316 705 227,02</b>		

(1) Dans le cadre des opérations entre fonds, le fonds PEAEAC a effectué des subventions au profit :

- du fonds PEEC, au titre de réservations locatives 2017 et 2018 obtenues par des salariés de la PEAEAC et financées sur des programmes de la PEEC ;
- du fonds de garantie VISALE, pour des bénéficiaires du secteur agricole du dispositif VISALE.



### Note 13 - Subventions versées

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Financement de politiques nationales	-535 000 000,00			-100 000 000,00		-635 000 000,00	-959 000 000,00
Financement ANIL-ADIL (R313-19-6 I)	-9 000 000,00					-9 000 000,00	-9 000 000,00
Financement ANRU - PNRU	-346 000 000,00					-346 000 000,00	-850 000 000,00
Financement ANAH							-100 000 000,00
Subvention accordées dans le cadre du NPNRU	-130 000 000,00					-130 000 000,00	
Financement FNAP	-50 000 000,00					-50 000 000,00	
Engagements de financement AFL				-100 000 000,00		-100 000 000,00	
Subventions personnes physiques	-91 834 870,76		-1 181 515,75	-13 600,00		-93 029 986,51	-117 277 261,86
Subventions personnes morales	-157 177 427,30			-20 846 142,74		-178 023 570,04	-165 394 651,84
Subventions vers autres personnes morales	-11 581 006,30					-11 581 006,30	-12 394 651,84
Subventions vers groupe Action Logement	-145 596 421,00			-20 846 142,74		-166 442 563,74	-153 000 000,00
Subventions versées à un autre fonds	-277 497 916,35	-29 496 176,32	-8 662 334,71	-995 002,36		-316 651 429,74	-318 214 473,12
Autres subventions			-8 470 000,00			-8 470 000,00	-8 843 886,25
Attributions locatives (1)			-8 070 000,00			-8 070 000,00	-8 843 886,25
Autres subventions (1)			-400 000,00			-400 000,00	
<b>Total général</b>	<b>-1 061 510 214,41</b>	<b>-29 496 176,32</b>	<b>-18 313 850,46</b>	<b>-101 008 602,36</b>	<b>-20 846 142,74</b>	<b>-1 231 174 986,29</b>	<b>-1 568 730 273,07</b>

(1) Dans le cadre des opérations entre fonds, le fonds PEAC a effectué des subventions au profit :

- du fonds PEEC, au titre de réservations locatives 2017 et 2018 obtenues par des salariés de la PEAC et financées sur des programmes de la PEEC ;
- du fonds de garantie VISALE, pour des bénéficiaires du secteur agricole du dispositif VISALE.



## ● Note 14 - Intérêts et produits assimilés

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE C	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Opérations avec des établissements de crédit	10 234 564,84	1 369 273,19	610 605,56	1 734 425,74	600 105,47	14 548 974,80	20 754 750,54
Produits de placements financiers	10 234 564,84	1 369 273,19	610 605,56	1 734 425,74	600 105,47	14 548 974,80	20 754 750,54
Opérations avec des personnes physiques	56 715 199,76	2 582 554,11	432 832,64	1 256 187,39	4 482,34	60 991 256,24	67 695 443,72
Revenus des prêts à personnes physiques	55 282 862,20	256 817,86	407 969,67	1 240 648,87		57 188 298,60	65 075 827,95
Intérêts courus non échus	165 890,12		4 094,37	13 546,03		183 530,52	522 289,51
Autres produits d'activités annexes	1 266 447,44	2 325 736,25	20 768,60	1 992,49	4 482,34	3 619 427,12	2 097 326,26
Opérations avec des personnes morales	98 762 688,69			927 041,65		99 689 730,34	106 313 279,65
Revenus des prêts à personnes morales	86 403 082,08			607 792,13		87 010 874,21	84 718 537,63
Créances autres participations personnes morales	12 359 606,61			319 249,52		12 678 856,13	21 594 742,02
Autres intérêts et produits assimilés							3 118,63

## Note 15 - Intérêts et charges assimilés

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAEC	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Opérations avec les établissements de crédit	-22 298 671,41	-85 594,61	-38 169,55	-108 420,66	-37 513,18	-22 568 369,41	-22 507 250,41
Intérêts emprunt CDC	-21 658 292,27					-21 658 292,27	-22 486 767,27
Services bancaires	-640 379,14	-85 594,61	-38 169,55	-108 420,66	-37 513,18	-910 077,14	-20 483,14
Opérations avec la clientèle	-305 581,37	-3 623 542,56		-3 879,69		-3 933 003,62	-1 435 926,61
Charges de fonctionnement							
Frais d'actes et contentieux	-305 581,37	-3 623 542,56		-3 879,69		-3 933 003,62	-1 399 132,97
Autres							-36 793,64
Autres intérêts et charges assimilés	-265 430,57	-411,50		-136 717,24	0,00	-402 559,31	-1 174 746,93
Charges sur opérations de gestion	-265 430,57	-411,50		-136 717,24	0,00	-402 559,31	-1 151 171,75
Autres							-23 575,18

● Note 16 - Autres produits d'exploitation bancaire

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE C	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Produits annexes sur clientèle	3 459 714,01	320 873,58		439 952,79		4 220 540,38	7 336 240,24
Autres produits							93 223,99
<b>Total général</b>	<b>3 459 714,01</b>	<b>320 873,58</b>		<b>439 952,79</b>		<b>4 220 540,38</b>	<b>7 429 464,23</b>

### Note 17 - Charges générales d'exploitation

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Frais de personnel					-187 598 739,61	-187 598 739,61	-189 509 854,33
Salaires, appointements					-112 384 154,34	-112 384 154,34	-110 206 847,03
Cotisations sociales et taxes					-63 164 266,41	-63 164 266,41	-69 566 444,87
Intéressement et abondement					-11 267 256,14	-11 267 256,14	-6 541 400,67
Comité d'entreprise					-1 369 431,34	-1 369 431,34	-1 143 121,11
Provisionnement					586 368,62	586 368,62	-2 052 040,65
Autres frais administratifs	-6 433 897,28	-9 633,95	-1 148,00	-147,96	-102 660 258,75	-109 105 085,94	-110 372 006,28
Cotisation ANCOLS	-6 413 684,49					-6 413 684,49	-6 395 107,84
Subvention ALG *							-10 719 296,58
Subvention ALI *							-11 320 000,00
Subvention APAGL *							-4 298 285,80
Cotisation ACPR					-938 040,00	-938 040,00	-1 000 000,00
Cotisation ASF *							-72 142,00
Locations immobilières					-30 478 915,11	-30 478 915,11	-20 768 565,48
Sous-traitances					-22 344 708,39	-22 344 708,39	-20 372 161,83
Honoraires et frais contentieux					-10 991 133,51	-10 991 133,51	-20 363 595,25
Entretien et réparations					-6 844 879,77	-6 844 879,77	-8 066 903,05
Fournisseurs de biens	-20 212,79	-5 133,95	-1 148,00	-147,96	-10 674 441,28	-10 701 083,98	-6 049 410,00
Publications, réceptions					-4 644 375,38	-4 644 375,38	-4 868 626,07
Transport, voyages, déplacements					-2 704 144,06	-2 704 144,06	-3 047 914,15
Assurances					-878 532,72	-878 532,72	-1 249 939,60
Taxes Diverses (CVAE, Taxe bureaux, C3S...)		-4 500,00			-2 350 464,67	-2 354 964,67	-1 023 804,22
Loyers d'occupation							-177 811,98
Prestations de services intra Groupe					2 483 789,27	2 483 789,27	10 661 721,90
Provisions d'exploitation					-13 112 885,24	-13 112 885,24	
Autres					818 472,11	818 472,11	-1 240 164,33
<b>Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles</b>					<b>-5 118 086,11</b>	<b>-5 118 086,11</b>	<b>-5 960 966,64</b>

\* reclassées en 2018 en subventions versées (cf. note 13)

## Note 18 - Coût du risque

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
<b>Personnes morales</b>	-3 983 262,50			-852 021,86		-4 835 284,36	4 309 913,17
Dotations	-8 067 774,20			-852 021,86		-8 919 796,06	-1 370 351,67
Reprises (1)	18 160 794,81					18 160 794,81	7 428 827,51
Pertes (2)	-14 076 283,11					-14 076 283,11	-1 748 562,67
<b>Personnes physiques</b>	-6 758 536,90	-1 528 214,22	-7 722,14	-247 468,57	0,00	-8 541 941,83	37 367 327,21
Dotations	-34 146 211,54	-84 261 231,75	-60 400,21	-725 105,80	0,00	-119 192 949,30	-175 781 953,86
Reprises	53 176 053,46	136 912 666,03	61 951,49	730 651,82	0,00	190 881 322,80	322 373 054,34
Pertes	-25 788 378,82	-54 179 648,50	-9 273,42	-253 014,59		-80 230 315,33	-84 626 796,40
Versements aux assureurs							-24 596 976,87
<b>Total général</b>	<b>-10 741 799,40</b>	<b>-1 528 214,22</b>	<b>-7 722,14</b>	<b>-1 099 490,43</b>	<b>0,00</b>	<b>-13 377 226,19</b>	<b>41 677 240,38</b>

### (1) et (2)

Dont 13 344 K€ de gages d'espèces en reprise de dépréciations et en pertes correspondant aux bonifications réalisées par la CDC en faveur des organismes de logements sociaux.

### Note 19 - ± Gains ou pertes sur actifs immobilisés

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
					-967 606,23	-967 606,23	1 568 602,76
Produits cessions éléments actif immo. corporelles				(1)	459 010,64	459 010,64	34 172 057,19
Valeur comptable actifs cédés immo. corporelles				(1)	-794 313,97	-794 313,97	-28 272 054,73
Valeur comptable actifs cédés immo. incorporelles					-15 608,28	-15 608,28	-23 925,70
Provision pour dépréciation					-616 694,62	-616 694,62	-4 307 474,00

(1) Dont plus-value sur cession bâtiment de 81 468,21 euros

## Note 20 - Résultat exceptionnel

(en euros)

	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Résultat exceptionnel							-6 427 219,80
Dotations							-23 823 991,81 (1)
Reprises							912 255,37
Produits							18 409 951,62 (2)
Charges							-1 925 434,98
Impôts dus en France							70 592,77

### Rappel 2017 :

(1) dont 23 882 K€ de dotation exceptionnelle IFC / MDT.

(2) dont 18 467 K€ de produits liés à la cession de créances au profit d'ALS, déduction faite d'emprunts de 225 K€.



### Compte de résultat SIEG et hors SIEG

(en euros)

	SIEG	Hors SIEG	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
+ Participations des employeurs	273 447 067,38	1 233 833 336,79	1 507 280 404,17	1 480 458 820,79
+ Subventions reçues	8 470 000,00	53 797,28	8 523 797,28	428 219 282,93
Subventions reçues d'un autre fonds				318 214 473,12
Autres subventions	8 470 000,00	53 797,28	8 523 797,28	110 004 809,81
- Subventions versées	-121 578 693,51	-792 944 863,04	-914 523 556,55	-1 568 730 273,07
Subventions en faveur de l'État, collectivités locales ou agences de l'État		-635 000 000,00	-635 000 000,00	-959 000 000,00
Subventions en faveur des personnes physiques	-93 029 986,51		-93 029 986,51	-117 277 261,86
Subventions en faveur des personnes morales	-20 078 707,00	-157 944 863,04	-178 023 570,04	-165 394 651,84
Subventions versées à un autre fonds				-318 214 473,12
Autres subventions	-8 470 000,00		-8 470 000,00	-8 843 886,25
<b>PRODUIT NET NON BANCAIRE</b>	<b>160 338 373,87</b>	<b>440 942 271,03</b>	<b>601 280 644,90</b>	<b>339 947 830,65</b>
+ Intérêts et produits assimilés	158 091 443,69	17 138 517,70	175 229 961,39	194 766 592,54
Opérations avec des établissements de crédit	88 116,69	14 460 858,12	14 548 974,81	20 754 750,54
Opérations avec des personnes physiques	58 313 596,66	2 677 659,58	60 991 256,24	67 695 443,72
Opérations avec des personnes morales	99 689 730,34		99 689 730,34	106 313 279,65
Obligations et autres titres à revenus fixes				
Autres intérêts et produits assimilés				3 118,63
- Intérêts et charges assimilés	-25 557 007,20	-1 346 925,15	-26 903 932,35	-25 117 923,95
Opérations avec des établissements de crédit	-21 890 231,19	-678 138,23	-22 568 369,42	-22 507 250,41
Opérations avec la clientèle	-3 665 602,27	-267 401,35	-3 933 003,62	-1 435 926,61
Obligations et autres titres à revenus fixes				
Autres intérêts et charges assimilés	-1 173,74	-401 385,57	-402 559,31	
			0,00	-1 174 746,93
+ Revenus des titres à revenus variables				14 531,46
+ Commissions (produits)				
- Commissions (charges)				
± Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement				
+ Autres produits d'exploitation bancaire	1 670 006,13	2 550 534,25	4 220 540,38	7 429 464,23
- Autres charges d'exploitation bancaire				
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>134 204 442,62</b>	<b>18 342 126,80</b>	<b>152 546 569,42</b>	<b>177 092 664,28</b>

### ● Compte de résultat SIEG et hors SIEG

(en euros)

	SIEG	Hors SIEG	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
PRODUIT NET D'EXPLOITATION	-3 997 581,49	-297 824 330,17	-301 821 911,66	-305 842 827,25
- Charges générales d'exploitation	-3 997 581,49	-292 706 244,06	-296 703 825,55	-299 881 860,61
<i>Frais de personnel</i>		-187 598 739,61	-187 598 739,61	-189 509 854,33
<i>Autres frais administratifs</i>	-3 997 581,49	-105 107 504,45	-109 105 085,94	-110 372 006,28
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-5 118 086,11	-5 118 086,11	-5 960 966,64
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>290 545 235,00</b>	<b>161 460 067,66</b>	<b>452 005 302,66</b>	<b>211 197 667,68</b>
- Coût du risque	-12 157 025,58	-1 220 200,61	-13 377 226,19	41 677 240,38
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>278 388 209,42</b>	<b>160 239 867,05</b>	<b>438 628 076,47</b>	<b>252 874 908,06</b>
± Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-967 606,23	-967 606,23	1 568 602,76
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>278 388 209,42</b>	<b>159 272 260,82</b>	<b>437 660 470,24</b>	<b>254 443 510,82</b>
± Résultat exceptionnel				-6 427 219,80
- Impôt sur les bénéfices				70 592,77
± Dotations/Reprises provisions réglementées				
<b>Résultat net</b>	<b>278 388 209,42</b>	<b>159 272 260,82</b>	<b>437 660 470,24</b>	<b>248 086 883,79</b>

### Note 21 - Engagements donnés

	(en euros)				Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
	Activité (E3)	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE		
<b>Engagements de financement</b>		<b>3 154 321 168,25</b>	<b>1 745 609,27</b>	<b>201 952 613,40</b>	<b>3 358 019 390,92</b>	<b>2 291 945 346,95</b>
Engagements en faveur d'établissements de crédit		812 480 000,00			812 480 000,00	
Mutualisation échéances dues CDC		812 480 000,00			812 480 000,00	
<b>Engagements en faveur de personnes physiques</b>		<b>131 466 028,66</b>	<b>1 745 609,27</b>	<b>825 470,28</b>	<b>134 037 108,21</b>	<b>144 211 805,29</b>
Prêts Acquisition		83 761 545,42	1 316 514,00	751 068,32	85 829 127,74	107 039 790,88
Prêts Travaux		15 625 651,61	415 203,45	58 305,12	16 099 160,18	20 599 736,53
Avances, dépôts de garantie LOCA-PASS ®		27 552 358,52	13 772,86		27 566 131,38	5 145 810,58
Re financement de prêts		4 437 486,24			4 437 486,24	3 016 703,05
Autres		88 986,87	118,96	16 096,84	105 202,67	8 409 764,25
<b>Engagements en faveur de personnes morales</b>		<b>2 210 375 139,59</b>		<b>201 127 143,12</b>	<b>2 411 502 282,71</b>	<b>2 147 733 541,64</b>
Actions territoriales spécifiques		16 926 585,47			16 926 585,47	
Foyers de travailleurs migrants (FTM)		58 328 231,20			58 328 231,20	
Logements-foyers hors FTM		67 141 922,00			67 141 922,00	
Prêts NPNRU		11 337 180,00			11 337 180,00	
Logement social		1 969 833 915,74		1 067 143,12	1 970 901 058,86	
Résidences Hôtelières à Vocation Sociale (RHVS)		12 306 049,00			12 306 049,00	
Financement AFL				200 000 000,00	200 000 000,00	
Autres		74 501 256,18		60 000,00	74 561 256,18	

® Marque déposée pour le compte d'Action Logement

## Note 2.1 - Engagements donnés

Activité (€3)	Fonds PEEC			Fonds PEAEC			Fonds PSEEC			Fonds de fonctionnement			Total au	
													31/12/2018	31/12/2017
Engagements de garantie	2 879 431 662,60	2 845 807 783,87							2 055 555,32				5 727 295 001,79	4 597 915 388,27
<u>Engagements en faveur d'établissements de crédit</u>	2 879 431 662,60												2 879 431 662,60	2 379 541 185,00
<i>Avals, cautions, garanties association Foncière Logement</i>	700 230 690,60												700 230 690,60	809 887 640,00
<i>Garanties établissements de crédit (GIMINI)</i>	2 179 200 972,00												2 179 200 972,00	1 569 653 545,00
<u>Engagements en faveur de personnes physiques</u>		2 845 807 783,87											2 845 807 783,87	2 213 549 942,59
<i>Clientèle produits personnes physiques</i>														4 500 704,76
<i>Garantie loyers charges LOCA-PASS ®</i>		1 838 039 676,87											1 838 039 676,87	1 746 558 991,83
<i>Garantie VISALE</i>		1 007 768 107,00											1 007 768 107,00	462 490 246,00
<u>Engagements en faveur de personnes morales</u>									2 055 555,32				2 055 555,32	4 824 260,68
<i>Avals, cautions, garanties</i>									2 055 555,32				2 055 555,32	2 435 372,00
<i>Divers</i>														2 388 888,68
<b>Engagement de subventions à verser</b>	<b>3 019 000 000,00</b>												<b>3 019 000 000,00</b>	<b>3 504 000 000,00</b>
<u>Subventions en faveur de l'État</u>	3 019 000 000,00												3 019 000 000,00	3 504 000 000,00
<i>(nouvelle convention quinquennale - Politiques nationales)</i>														
<i>Financement ANIL-ADIL (R313-19-6 I)</i>	35 000 000,00												35 000 000,00	44 000 000,00
<i>Financement ANRU - PNRU</i>	2 984 000 000,00												2 984 000 000,00	3 460 000 000,00
<b>Total général</b>	<b>9 052 752 830,85</b>	<b>2 845 807 783,87</b>		<b>1 745 609,27</b>				<b>201 952 613,40</b>	<b>2 055 555,32</b>				<b>12 104 314 392,71</b>	<b>10 393 860 735,22</b>

® Marque déposée pour le compte d'Action Logement

## Note 22 - Engagements reçus

(en euros)

Activité (E3)	Fonds PEEC	Fonds de garantie	Fonds PEAE C	Fonds PSEEC	Fonds de fonctionnement	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
<b>Engagements de financements</b>	<b>77 715 726,02</b>			<b>150 672,21</b>		<b>77 866 398,23</b>	<b>82 473 921,18</b>
Financement prêts acquisitions	3 354 388,95			150 672,21		3 505 061,16	3 715 076,03
Financement prêts Travaux	75 433,90					75 433,90	102 973,54
Financement PASS-FONCIER®	41 075 478,52					41 075 478,52	44 699 402,13
Gage espèces bailleur	2 645 179,61					2 645 179,61	2 798 274,82
Autres financements	30 565 245,04					30 565 245,04	31 158 194,66
<b>Total général</b>	<b>77 715 726,02</b>			<b>150 672,21</b>		<b>77 866 398,23</b>	<b>82 473 921,18</b>

® Marque déposée pour le compte d'Action Logement

Une partie des prêts PASS-FONCIER® d'ALS est couverte par une garantie de cautionnement auprès de la MNCAP.



## Tableau de suivi des droits de réservation (article 121-111)

### Droits de réservation relatifs aux logements occupés (droits de suite uniquement)

Rubriques	Notes	Stock à l'ouverture (A)	Nouveaux droits (B)	Attributions et restitutions temporaires effectuées au cours de l'exercice (C)	Droits expirés ou annulés au cours de l'exercice (D)	Stock à la clôture de l'exercice (E=A+B+C-D)
Groupe Action Logement		203 665	11 620	19 909	4 635	207 319
Hors groupe Action Logement		374 306	22 366	36 088	20 164	367 864
<b>Total général</b>		<b>577 971</b>	<b>33 986</b>	<b>55 997</b>	<b>24 799</b>	<b>575 183</b>

### Droits de réservation relatifs aux logements libres

Rubriques	Notes	Stock à l'ouverture (1) (A)	Nouveaux droits (B)	Attributions et restitutions temporaires effectuées au cours de l'exercice (C)	Droits expirés ou annulés au cours de l'exercice (D)	Stock à la clôture de l'exercice (E=A+B-C-D)
<b>Droits de réservation en droit de suite</b>		<b>31 884</b>	<b>54 289</b>	<b>55 960</b>	<b>4 035</b>	<b>26 178</b>
Groupe Action Logement		13 011	18 849	20 024	2 283	9 553
Hors groupe Action Logement		18 873	35 440	35 936	1 752	16 625
<b>Droits de réservation en désignation unique</b>		<b>8 793</b>	<b>23 056</b>	<b>25 234</b>	<b>2 048</b>	<b>4 567</b>
Groupe Action Logement		3 043	7 396	7 082	1 268	2 089
Hors groupe Action Logement		5 750	15 660	18 152	780	2 478
<b>Total général</b>		<b>40 677</b>	<b>77 345</b>	<b>81 194</b>	<b>6 083</b>	<b>30 745</b>

(1) Une correction matériel du stock de droits à l'ouverture pour les "droits de réservation relatifs aux logements libres" de + 11 846 réservations.

## Tableau de suivi des droits de réservation (article 121-111)

	Exercice N-1	Exercice N
Loyers d'inoccupation versés aux bailleurs	177 811,98	53 424,41

### Droits de réservation relatifs aux logements non encore livrés

Rubriques	Notes	Stock à l'ouverture (A)	Nouveaux droits (B)	Droits mis à disposition au cours de l'exercice (C)	Droits annulés au cours de l'exercice (D)	Stock à la clôture de l'exercice (E=A+B-C-D)
<b>Droits de réservation en droit de suite (2)</b>		116 173	18 926	18 237	12 272	104 590
<i>Groupe Action Logement</i>		37 614	7 789	6 017	5 639	33 747
<i>Hors groupe Action Logement</i>		78 559	11 137	12 220	6 633	70 843
<b>Droits de réservation en désignation unique (3)</b>		43 341	12 784	19 552	2 423	34 150
<i>Groupe Action Logement</i>		11 087	4 848	6 224	4 004	5 707
<i>Hors groupe Action Logement</i>		32 254	7 936	13 328	-1 581	28 443
<b>Total général</b>		159 514	31 710	37 789	14 695	138 740

(2) Dans le stock d'ouverture des "droits de réservation en droit de suite" une diminution de 6 126 réservations a été opérée du groupe au profit du hors groupe.

(3) Dans le stock d'ouverture des "droits de réservation en désignation unique" une diminution de 4 351 réservations a été opérée du groupe au profit du hors groupe.



## Comptes sociaux ALS

### Note 23 - Echéancier Actif / Passif

	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>PEEC</b>					
<b>ACTIF</b>					
<b>Opérations avec la clientèle</b>					
Prêts aux Personnes Physiques	81 297 743	345 119 014	1 265 650 033	2 298 784 099	3 990 850 889
Prêts aux Personnes Morales	64 736 169	473 768 367	2 146 058 393	9 419 914 351	12 104 477 280
<i>Groupe</i>	19 800 677	161 098 818	738 148 854	4 575 603 108	5 494 651 457
<i>Hors Groupe</i>	44 935 492	312 669 549	1 407 909 539	4 844 311 243	6 609 825 823
<b>Total</b>	<b>146 033 911</b>	<b>818 887 381</b>	<b>3 411 708 426</b>	<b>11 718 698 450</b>	<b>16 095 328 169</b>
<b>PASSIF</b>					
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>					
	51 881 226	272 532 745	937 170 723	1 261 584 693	
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>26 669 212</b>	<b>534 810 830</b>	<b>772 889 347</b>	<b>4 111 650 898</b>	<b>5 446 020 287</b>
<i>Dettes envers l'Etat</i>		196 000 000			196 000 000
<i>Dettes envers les Personnes Physiques</i>	23 034 931	69 104 794			92 139 726
<i>Dettes envers les Personnes Morales</i>	3 634 280	269 706 036	772 889 347	4 111 650 898	5 157 880 561
- Entreprises PEEC	3 634 280	184 507 215	772 889 347	4 111 650 898	5 072 681 741
- Tiers Personnes Morales		85 198 820			85 198 820
<b>Total</b>	<b>26 669 212</b>	<b>586 692 056</b>	<b>1 045 422 092</b>	<b>5 048 821 620</b>	<b>6 707 604 980</b>

## Comptes sociaux ALS

### Note 23 - Echéancier Actif / Passif

	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Fonds de garantie</b>					
<b>ACTIF</b>					
<b>Opérations avec la clientèle</b>					
Prêts aux Personnes Physiques	23 025 255	73 169 971	87 186 209	29 498 113	212 879 548
Prêts aux Personnes Morales					
<i>Groupe</i>					
<i>Hors Groupe</i>					
<b>Total</b>	<b>23 025 255</b>	<b>73 169 971</b>	<b>87 186 209</b>	<b>29 498 113</b>	<b>212 879 548</b>
<b>PASSIF</b>					
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>					
<b>Dettes envers la clientèle</b>					
<i>Dettes envers l'Etat</i>					
<i>Dettes envers les Personnes Physiques</i>					
<i>Dettes envers les Personnes Morales</i>					
- Entreprises PEEC et PSEEC					
- Tiers Personnes Morales					
<b>Total</b>					

## Comptes sociaux ALS

### Note 23 - Echéancier Actif / Passif

		<b>PEAEC</b>				Total
		Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
<b>ACTIF</b>						
<b>Opérations avec la clientèle</b>						
Prêts aux Personnes Physiques		1 114 758	4 808 226	18 156 877	21 116 954	45 196 815
Prêts aux Personnes Morales						
<b>Groupe</b>						
<b>Hors Groupe</b>						
	<b>Total</b>	1 114 758	4 808 226	18 156 877	21 116 954	45 196 815
<b>PASSIF</b>						
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>						
	<b>Dettes envers la clientèle</b>		461 271			461 271
	<b>Dettes envers l'Etat</b>					
	<b>Dettes envers les Personnes Physiques</b>		461 271			461 271
	<b>Dettes envers les Personnes Morales</b>					
	- Entreprises PEEC et PSEEC					
	- Tiers Personnes Morales					
	<b>Total</b>		461 271			461 271

## Comptes sociaux ALS

### Note 23 - Echéancier Actif / Passif

	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>PSEEC</b>					
<b>ACTIF</b>					
<b>Opérations avec la clientèle</b>					
Prêts aux Personnes Physiques	3 382 137	14 623 551	42 232 801	28 161 804	88 400 293
Prêts aux Personnes Morales	1 748 165	4 866 821	17 971 536	42 055 850	66 642 371
<i>Groupe</i>	1 526 549	2 852 582	7 538 943	26 078 451	37 996 524
<i>Hors Groupe</i>	221 616	2 014 239	10 432 593	15 977 399	28 645 847
<b>Total</b>	<b>5 130 302</b>	<b>19 490 372</b>	<b>60 204 337</b>	<b>70 217 654</b>	<b>155 042 664</b>
<b>PASSIF</b>					
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>					
Dettes envers la clientèle	485 334	102 654 490	14 514 645	83 985 404	201 639 873
<i>Dettes envers l'Etat</i>					
Dettes envers les Personnes Physiques		5 561			5 561
Dettes envers les Personnes Morales	485 334	102 648 929	14 514 645	83 985 404	201 634 312
- Entreprises PSEEC	485 334	2 648 929	14 514 645	83 985 404	101 634 312
- Tiers Personnes Morales		100 000 000			100 000 000
<b>Total</b>	<b>485 334</b>	<b>102 654 490</b>	<b>14 514 645</b>	<b>83 985 404</b>	<b>201 639 873</b>

# **ANNEXE SUR LE FONDS DE GARANTIE**

## Bilan

## ACTIF

(en euros)

	Notes	Autres garanties	VISALE	GURL	Sécurisation Accédants PAS	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Caisse, banques centrales, CCP							
Créances sur des établissements de crédit et assimilés		32 964 323,81	182 998 554,24	120 548 656,58	16 586 239,91	353 097 774,54	99 628 756,20
Opérations avec la clientèle		212 879 547,71				212 879 547,71	
Créances sur l'État, collectivités locales ou agences de l'État							
Prêts à personnes physiques		212 879 547,71				212 879 547,71	262 711 842,07
Prêts à personnes morales							
Obligations et autres titres à revenu fixe							
Actions et autres titres à revenus variables							
Participations et autres titres détenus à long terme							
Parts dans les entreprises liées							
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							
Autres actifs		3 284 330,04	10 288 158,61	6 736 202,00	62 012,78	20 370 703,43	
Compte de liaison créances entre fonds							
Autres actifs		3 284 330,04	10 288 158,61	6 736 202,00	62 012,78	20 370 703,43	18 825 385,85
Comptes de régularisation							
<b>Brut</b>		249 128 201,56	193 286 712,85	127 284 858,58	16 648 252,69	586 348 025,68	381 165 984,12
<b>Amortissements et dépréciations</b>		-185 482 312,46				-185 482 312,46	-232 270 390,53
<b>Net</b>		63 645 889,10	193 286 712,85	127 284 858,58	16 648 252,69	400 865 713,22	148 895 593,59



## Bilan

## PASSIF

(en euros)

	Notes	Autres garanties	VISALE	GUJRL	Sécurisation Accédants PAS	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
Banques centrales, CCP							
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés							
Opérations avec la clientèle							
Dettes à l'État, collectivités locales ou agences de l'État							
Dettes à personnes physiques							
Dettes à personnes morales							
Dettes représentées par un titre							
Autres passifs		931 646,91	442 099,91	181 938,97	36 095,88	1 591 781,67	292 406,39
Compte de liaison dettes entre fonds							
Autres passifs		931 646,91	442 099,91	181 938,97	36 095,88	1 591 781,67	292 406,39
Comptes de régularisation							
Provisions		50 469 150,00	35 068 806,00	17 886 448,02	3 636 845,97	107 061 249,99	126 319 633,27
Capitaux propres		11 809 016,91	158 175 833,98	109 216 471,59	13 011 359,08	292 212 681,56	22 283 553,93
Capital souscrit							
Primes d'émission							
Réserves		92 218 761,55	211 010 118,18	67 294 319,85	36 070,56	370 559 270,14	70 559 270,23
Écart de réévaluation						0,00	
Provisions réglementées et subventions						0,00	
Report à nouveau (±)		-50 401 268,35	-32 184 051,93	28 626 782,45	5 682 821,53	-48 275 716,30	
Résultat de l'exercice (±)		-30 008 476,29	-20 650 232,27	13 295 369,29	7 292 466,99	-30 070 872,28	-48 275 716,30
<b>Total du passif</b>		<b>63 209 813,82</b>	<b>193 686 739,89</b>	<b>127 284 858,58</b>	<b>16 684 300,93</b>	<b>400 865 713,22</b>	<b>148 895 593,59</b>

## Compte de résultat

(en euros)

	Notes	Autres garanties	VISALE	GURL	Sécurisation Accédants PAS	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
+ Participations des employeurs			400 000,00			400 000,00	
+ Subventions reçues							
- Subventions versées		-29 496 176,32				-29 496 176,32	-95 921 428,14
<i>Subventions en faveur d'agences de l'État, collectivités locales ou agences de l'État</i>							
<i>Subventions en faveur des personnes physiques</i>							-4 682 214,03
<i>Subventions en faveur des personnes morales</i>							-82 400 994,53
<i>Subventions versées à un autre fonds</i>		-29 496 176,32				-29 496 176,32	-8 838 219,58
<i>Autres subventions</i>							
<b>PRODUIT NET NON BANCAIRE</b>		<b>-29 496 176,32</b>	<b>400 000,00</b>			<b>-29 096 176,32</b>	<b>-95 921 428,14</b>
+ Intérêts et produits assimilés		806 214,57	17 937,10	2 960 867,06	166 808,57	3 951 827,30	1 834 029,41
<i>Opérations avec des établissements de crédit</i>		485 637,04	17 937,10	698 890,48	166 808,57	1 369 273,19	1 569 536,66
<i>Opérations avec des personnes physiques</i>		320 577,53		2 261 976,58		2 582 554,11	264 492,75
<i>Opérations avec des personnes morales</i>							
<i>Obligations et autres titres à revenus fixes</i>							
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>							
- Intérêts et charges assimilés		-179 357,46	-927 466,57	-2 602 724,64		-3 709 548,67	-1 400 895,98
<i>Opérations avec des établissements de crédit</i>		-85 594,61				-85 594,61	-1 547,41
<i>Opérations avec la clientèle</i>		-93 351,35	-927 466,57	-2 602 724,64		-3 623 542,56	-1 399 132,97
<i>Obligations et autres titres à revenus fixes</i>							
<i>Autres intérêts et charges assimilés</i>		-411,50				-411,50	-215,60
+ Autres produits d'exploitation bancaire		320 873,58				320 873,58	3 503 674,01
- Charges générales d'exploitation			-8 460,80	-977,57	-195,58	-9 633,95	-5 990,02
<i>Frais de personnel</i>							
<i>Autres frais administratifs</i>			-8 460,80	-977,57	-195,58	-9 633,95	-2 700,00
<i>Services extérieurs</i>							-3 290,02

## Compte de résultat

(en euros)

	Notes	Autres garanties	VISALE	GURL	Sécurisation Accédants PAS	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles							
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		-28 548 445,63	-517 990,27	357 164,85	166 612,99	-28 942 658,06	-91 990 610,72
- Coût du risque		-1 460 030,66	-20 132 242,00	12 938 204,44	7 125 854,00	-1 528 214,22	43 715 854,42
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		-30 008 476,29	-20 650 232,27	13 295 369,29	7 292 466,99	-30 470 872,28	-48 274 756,30
± Gains ou pertes sur actifs immobilisés							
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		-30 008 476,29	-20 650 232,27	13 295 369,29	7 292 466,99	-30 470 872,28	-48 274 756,30
± Résultat exceptionnel							-960,00
- Impôt sur les bénéfices							
± Dotations/Reprises provisions réglementées							
<b>Résultat net</b>		<b>-30 008 476,29</b>	<b>-20 650 232,27</b>	<b>13 295 369,29</b>	<b>7 292 466,99</b>	<b>-30 470 872,28</b>	<b>-48 275 716,30</b>

## Hors-bilan

(en euros)

	Notes	Autres garanties	VISALE	GURL	Sécurisation Accédants PAS	Total au 31/12/2018	Total au 31/12/2017
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>							
<b>Engagements de financement</b>							
	<i>Engagements en faveur d'établissements de crédit</i>						
	<i>Engagements en faveur de personnes physiques</i>						
	<i>Engagements en faveur de personnes morales</i>						
	<b>Engagements de garantie</b>	1 838 039 676,87	1 007 768 107,00			2 845 807 783,87	2 209 049 237,83
	<i>Engagements en faveur d'établissements de crédit</i>						
	<i>Engagements en faveur de personnes physiques</i>	1 838 039 676,87	1 007 768 107,00			2 845 807 783,87	2 209 049 237,83
	<i>Engagements en faveur de personnes morales</i>						
<b>Engagements sur titres</b>							
<b>Engagement de subventions à verser</b>							
	<i>Subventions en faveur de l'État, collectivités locales ou agences de l'État</i>						
	<i>Subventions en faveur de personnes physiques</i>						
	<i>Subventions en faveur de personnes morales</i>						
	<i>Autres subventions</i>						
<b>Total engagements donnés</b>		1 838 039 676,87	1 007 768 107,00			2 845 807 783,87	2 209 049 237,83